

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE
15. FEVRIER.
1786.



A LUXEMBOURG,
Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. FEVRIER.

1786.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essai d'annales de la charité ou de la bien-faisance chrétienne , dans lesquelles on trouve rangés selon l'ordre des tems , les plus beaux traits de charité que les Chrétiens de tous les âges , de tous les états & de tous les païs du monde , ont constamment pratiqués & transmis de siecle en siecle , depuis la naissance du christiannisme jusqu'à nos jours. Par le R. P. Charles-Louis Richard , ancien professeur en théologie. A Lille , chez Danel. 1785. 2 vol. in-12.

IL y a plus d'un an que nous avons annoncé le plan de cet intéressant recueil

R 2

* 15 Sept.
1784, P. 99.

des effets touchans & infiniment multipliés de la charité chrétienne *. On voit ici avec une consolation toute particulière cette grande & agissante vertu déployer ses fruits sur toute la surface du globe, dans le tems qu'on ne connoissoit point encore cette futile récompense qui consiste dans le bruit momentané des gazettes (a) & de ces annonces de bienfaisance qui mettent en ostentation ce qui, dans l'homme de bien, fait la matiere d'une satisfaction intime, secrette, ineffable, dont Dieu seul est le témoin & l'objet. On voit aussi que les grands & saints personnages qui durant tant de siècles ont illustré les *Annales de la charité*, avoient tout autrement que nos bienfaiteurs à journaux, le discernement dans la distribution des secours, & si je puis parler comme le Prophete, la *béatitude de l'intelligence* en fait de misere & de besoins. Ce n'est pas sur

*Beatus qui
intelligit
super egenum & pauperem.* Pl.
40.

(a) Les gazettes ne prirent naissance qu'au commencement du 17^e. siècle. Comme c'est en Italie qu'elles parurent d'abord, c'est dans la langue de ce pais, plutôt que dans la langue latine qu'il faut chercher l'étymologie du nom qu'on leur a donné. Il paroît tout simple de le faire dériver du mot italien, *gazza*, qui signifie *pie*; d'où, par diminutif on aura fait *gazetta*, petite pie, ou petite babillarde. Cette étymologie convient beaucoup mieux à la chose, que celle de *gaza*, mot latin, qui signifie *trésor*: car qui s'avisera de croire ou de dire que les gazettes sont un *trésor*, sinon peut-être pour les gazetiers, pour les oisifs & les bavards des cercles & des rues?

des pauvres factices, sur des malheureux volontairement tels, sur des prisonniers pour *mois de nourrice* (a), pour des dettes accumulées par inconduite, qu'ils répandoient leurs bienfaits de préférence; mais sur des pauvres vertueux, sur des Chrétiens affligés & souffrans qui n'avoient pas machiné leur infortune (b). Enfin avant d'être bienfaisans, ils étoient justes : lorsqu'ils donnoient aux

(a) Bien des personnes ne savent ce que signifient ces *mois de nourrice* qui reviennent continuellement dans l'étalage des actes de bienfaisance proclamés dans le *Mercur* & autres journaux. Il faut savoir que par une subversion d'un genre nouveau & inconnu aux autres nations, les meres parisiennes, même du plus bas étage, ne nourrissent pas leurs enfans, sous prétexte de gagner leur journée avec moins de gêne : elles les envoient *en nourrice*, bien déterminées d'avance à ne pas paier le salaire de cette mere substituée, mais sûres aussi qu'à la premiere bienfaisance d'éclat on élargira des prisonniers pour *mois de nourrice*.

(b) Il ne faut sans doute exclure personne de ses charités, excepté ceux qui en abuseroient pour devenir ou pour rester méchans : mais il est très faux qu'il faille les répandre sans aucune distinction; qu'il faille mettre sur le même rang le scélérat & l'homme vertueux, nos freres dans la foi & les ennemis acharnés de la foi. Ce système de l'indifférente philosophie n'est pas celui de St. Paul : *Operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei*. Gal. VI. 10. Dans l'ordre de la nature je donne mes premiers soins à mes parens & à mes amis : pourquoi dans l'ordre de la religion n'y auroit-il aucune préférence ?

pauvres, ils ne devoient rien à personne & ne voiloient pas d'odieuses rapines par une générosité théâtrale. (a)

Il est fâcheux que la dernière partie de ce recueil ait entièrement le ton des gazettes, que l'auteur y ait entassé toutes sortes

(a) Vrai tableau de la bienfaisance philosophique, 15 Janvier 1776, p. 149. J'y ajouterai la fable suivante par Mr. le marquis de Fulvy.

Les deux moineaux.

Un prodigue moineau n'avoit-il plus de grain,
Il empruntoit de toute main.

Prêtez-moi, disoit-il, bon voisin, belle amie;
Sans faute dans huit jours, peut-être dès demain,
Je viendrai m'acquitter. Oh! bien sot qui s'y fie:

A l'attendre on mourroit de faim.

Au fond son cœur étoit sensible,

Mais ses principes singuliers:

Pour obliger il trouvoit tout possible;

Il n'avoit de rigueur qu'avec ses créanciers:

Et, ce qu'on ne pourroit comprendre,

Si l'exemple chez nous n'en étoit familier,

Moins lui coûtoit à donner un septier,

Que la moindre mesure à rendre.

A son voisin, autre moineau,

Depuis quatre mois il devoit un boisseau.

Par ce retard réduit à la disette extrême

Le malheureux crioit; toujours délai nouveau;

Et c'étoit fait de lui, s'il n'eût de son cerveau

Tiré cet heureux stratagème.

Chez son débiteur il paroît

Couvert de plumes étrangères,

Lui conte ses douleurs: pour les rendre légères

D'un seul boisseau le secours suffiroit.

J'aime d'un fort contraire à réparer l'injure,

Répond le débiteur, soiez le bien venu,

Et, telle qu'il la veut, remplissant la mesure,

Il en régale l'inconnu.

Alors, se démaquant, je vous y prends, dit
l'autre,

A l'infortune osez-vous faire un don

Qui,

15. Février 1786.

249

d'anecdotes, & des œuvres où selon toute apparence la charité chrétienne entroit pour bien peu de chose. — Il se trouve aussi une faute assez considérable dans le titre : non, non, *les plus beaux traits de charité* ne sont pas rangés ici. L'humble & ingénieuse charité a su les dérober à la connoissance des hommes, sur-tout des hommes loquaces & écrivailleurs : la providence de Dieu n'a garde de dépouiller toutes les grandes actions de leur plus brillant éclat, qui est de n'être connues que de lui seul.



Exposition de la doctrine des philosophes modernes. A Lille. 1785. 1 vol. in-12 de 69 p.

SI tout ce qui porte l'empreinte du zèle & d'une bonne logique mérite d'être accueilli dans le tems, où les défenseurs de la foi sont en si petit nombre, où tout ce qui écrit, flatte les erreurs du tems, & leur sacrifie les plus précieuses vérités ; l'auteur de cette brochure, si connu par une multitude d'autres également sages & utiles *, doit fi-

* Voyez l'art. précédent. —

1 Avril
1785, p. 488.
— 1 Déc.
1783, p. 507.
510.

Qui, dû par vous, n'est plus le vôtre ?
Soyez juste avant d'être bon.

Vues générales sur la charité, ses motifs, ses effets, son contraste avec la bienfaisance du siècle, 15 Sept. 1785, p. 94 & suiv. —
15 Nov. 1785, p. 671.

ser les suffrages des lecteurs chrétiens d'une manière toute particulière. Je ne connois personne, qui écrive avec plus de chaleur & d'une manière plus conséquente, plus généralement vraie & éloignée en tout de ces connivences, de ces petites concessions, que des gens même à bonnes intentions se permettent comme une chose inévitable dans une perversion générale. Trop rapide & trop vif il laisse quelquefois échapper des points de vue importants, & néglige de donner à ce qui est excellent par lui-même, un air de correction & de polissure; mais le fond des choses est toujours bien traité, & appuyé de toute la solidité des bons principes. Le ton est celui de la conviction: on sent que l'auteur parle d'après des sentimens profondément imprimés, qu'il n'a d'autre vue que de combattre l'erreur, d'arrêter la seduction, de diffiper le prestige des illusions dominantes; d'autre intérêt que celui que tout ami de la vérité, & sur tout un ministre de Jesus Christ, doit prendre à l'état de la religion outragée. L'on trouve dans ce petit ouvrage un grand nombre de preuves du délire philosophique, tirées mot pour mot des écrits des principaux personnages de la secte. Il a des rapports assez marqués avec *La nouvelle philosophie dévoilée*. Avril 1771, p. 246.





Essai sur l'origine des fiefs de la noblesse de la haute Auvergne, & sur l'histoire naturelle de cette province ; par Mr. le comte de Rangouise de la Bastide, conseiller d'épée, chevalier d'honneur du Roi au présidial de la haute Auvergne, & gentilhomme ordinaire de la chambre (Sapientiam Dei præcedentem omnia quis investigavit ? Ecclesiast. cap. I.). A Paris, chez Royez, 1784. 1 vol. in-12 de 244 pages.

LA partie de cet essai qui regarde l'*histoire naturelle* a fixé particulièrement l'attention des savans par la contestation qu'elle a produite sur les volcans. Depuis qu'on voit des volcans par tout, même dans la lune (a), la France méridionale ; au moins toute la partie montagneuse n'a paru

(a) « Mr. Herschel, de la société royale de Londres, a découvert dans la lune, le 4 Mai 1783, un volcan qu'il a vu brûler. Le 18 du même mois, il a découvert le premier deux petites montagnes coniques dans le même endroit où il avoit observé le volcan. Elles sont situées dans le *Mont porphyrite* d'Hevelius, tout auprès d'une troisième montagne beaucoup plus grande, que Mr. Herschel avoit souvent observée auparavant ». Voilà ce que nous apprennent toutes les éphémérides d'Angleterre, de France & d'Allemagne, & nous en avons parlé nous-même

être qu'un groupe de volcans. On y a même transformé en volcans des flocons de chanvre (a). M^r. le C. de Rangoufe, fatigué d'entendre nommer l'Auvergne un pays volcanisé, a réfuté cette idée romanesque par le témoignage de ses yeux. " M^r. le vicomte „ de Siftrières, dit-il, fidele imitateur de certains savans de nos jours, a inféré dans „ son *Essai sur l'Auvergne*, un précis de „ l'histoire naturelle du pays, qui le présente comme volcanisé ; tout est lave à

* 1 Nov.
1783, p.389.

même dans le tems *. Cependant j'ai entendu dire bien des fois, que sans l'air atmosphérique rien ne pouvoit brûler : pour les volcans sur-tout, on assuroit que l'air étoit indispensable ; plusieurs physiciens croiant que l'air ne suffisoit pas, ajoutoient l'impulsion de l'eau. Et voilà des volcans dans la lune, où il n'y a ni eau, ni air (au moins de la nature & de la consistance du nôtre *) ; où par une autre singularité peu compatible avec la nouvelle observation, il n'y a aucune chaleur * ! — Comme tout cela me donne je

* Obser.
phil. p.159.

* *Ibid.* p.
162 & 15
Déc. 1782,
p. 573.

ne fais quelle inquiétude sur les découvertes de Mr. Herschel, j'attendrai quelque tems pour en parler d'une maniere pertinente. Je ne dirai plus rien de ses 900 étoiles doubles, ni des 1249 nouvelles nébuleuses (c'est où le nombre en montoit le 12 juillet 1785), ni des *couches célestes*, ni des télescopes qui grossissent l'objet 3000 fois, ni de la nouvelle planète &c ; jusqu'à ce que ces intéressans objets soient mis dans le jour d'une pleine vérification. Quant au mouvement de tout le système solaire *, certaines considérations nous y ramèneront dans peu.

* 1 Juil.
1783, p.384.

(a) Voyez la plaisante histoire de cette découverte dans le Journ. du 15 Mai 1783 p. 83.

„ ses yeux ; un embrasement souterrain , en-
„ core existant dans les entrailles de la ter-
„ re , suite de ce premier feu destructeur de
„ nos contrées , est , selon lui , la cause pro-
„ ductive des eaux thermales que nous avons ,
„ soit au mont Dor * , soit à Chaudes-Aignes. * *mons De-*
„ La sublimité de ce système ne m'en a *rus.*
„ pas imposé ; & comme tout est dans la
„ nature sujet à des épreuves , que l'on peut
„ se méprendre , j'ai voulu essayer si je trou-
„ verois les mêmes résultats. . . . J'ai par-
„ couru à deux différentes reprises le pays qui
„ est compris dans le ressort du présidial de
„ la haute Auvergne ; savoir , Aurillac ,
„ Maurs , Mauriac , Vic & Mont-Salvi. J'ai
„ trouvé que toutes les terres & les rochers
„ étoient dans l'état primitif , à quelques dé-
„ rangemens près , occasionnés par des ac-
„ cidens locaux qui n'avoient été que su-
„ perficiels. . . M^r. le vicomte de Siftrières
„ & autres prétendent que l'Auvergne est
„ volcanisée ; & je suis de l'avis contraire.
„ Les volcans ont des signes caractéristiques ;
„ ce n'est qu'à ces signes que nous pouvons
„ les connoître ; & toutes les fois qu'ils ne
„ se rencontrent pas en totalité , ou au moins
„ en grande partie , on peut en conclure
„ qu'il n'en a pas existé dans les endroits
„ supposés. Les lieux volcanisés offrent à la
„ vue , 1^o. des laves telles que la pierre-
„ ponce , le verre des volcans , ou pierre ob-
„ sidienne , la zéolithe , &c. 2^o. la confu-
„ sion , le bouleversement des terres ; les dif-
„ férens corps sont pêle mêle les uns sur

les autres ; 3°. le parallélisme des couches se trouve détruit ; les productions reconnues pour maritimes se trouvent totalement décomposées & agrégées à des corps étrangers. Or aucun de ces signes n'existe dans les lieux que j'ai parcourus. 4°. On ne trouve pas de vestiges de cratères ; je dis *vestiges*, parce que des enfoncemens, des coupures qu'on rencontre dans quelques-unes de nos montagnes n'ont pas été formées par le feu „ — “ Aurillac est situé dans un vallon fort étendu ; les collines élevées qui dominent cette ville sont calcaires, crétacées, marneuses & argilleuses ; plus loin se trouve la pierre calcaire par banc & le *filex* ; & en avançant, la pierre à sable, la pierre argilleuse, la graniteuse & la basaltique ; une pierre calcaire dure, grise, ayant de l'analogie avec le marbre ; du granit, de couleur roussâtre & gris, micacé de noir. „

D'après cette description on voit qu'il n'est pas question de laves. Ici M^r. de Rangoufe fait une observation : “ Un auteur moderne, dit-il, prétend que toutes les eaux minérales doivent leur qualité à des mines de charbon. Si cela est ainsi, le Puy de Griou & le village de Mandailhes seroient sur une mine de charbon, puisqu'il y a une fontaine minérale froide (au Peruché) qui par l'analyse se trouve martiale & gazeuse, ayant les mêmes propriétés que les eaux minérales de Vic. Aurillac a une source minérale située au Pradet ; par l'analyse ,

„ elle est ferrugineuse. Ainsi la prétendue
„ volcanisation se trouveroit détruite d'après
„ un fait avoué. (Les auteurs volcanistes
„ pensent que le charbon minéral ne peut
„ pas se rencontrer dans les endroits volca-
„ nisés.) „

Mr. de Rangoufe décrit ensuite les tra-
vaux qu'il a fait faire pour l'exploitation d'une
mine de charbon de terre; puis il parle du
basalte, pierre dont la nature ne lui paroît pas
encore bien déterminée (a). “ De nombre
„ de rochers de basalte que nous avons,
„ dit-il, le seul régulier qui paroisse
„ n'avoir souffert aucune altération depuis
„ sa formation, s'appelle de tems immémo-
„ riale, le *Pui de la marine*. Les colonnes
„ de basalte, d'une grosseur prodigieuse,
„ s'emboitent les unes dans les autres sans
„ agrégation d'aucun corps étranger. L'argil-
„ le, cette terre regardée comme primitive,
„ se trouve par banc dans toutes nos monta-
„ gnes les plus élevées; elle a toute sa duc-
„ tilité. La terre calcaire est abondante. La
„ marne, la craie, le fîlex, sont intacts. Ils

(a) Je puis assurer qu'elle est bien déter-
minée pour tous ceux qui sans prévention
ont examiné les preuves de la formation des
basaltes par les eaux. 15 Septembre 1782, p.
92. — 15 Janv. 1785, p. 90 & suiv. —
Considérations de Mr. Colini sur diverses pier-
res qu'on prend mal-à-propos pour des pro-
ductions volcaniques. 15 Septembre 1782, p.
28 & suiv.

„ n'ont donc pas éprouvé l'action du feu.
 „ S'ils l'avoient éprouvée, tout seroit vitri-
 „ fié. Le schiste & le charbon auroient pro-
 „ duit de la pierre-ponce ou des pierres po-
 „ reuses, criblées. L'argille liée à des corps
 „ analogues auroit donné de la pouzzolane;
 „ & je n'en trouve pas. Les fables, dont
 „ les minieres sont abondantes dans nos plus
 „ hautes montagnes, ne sont pas altérés;
 „ ils devroient être vitrifiés. „

M^r. le comte de Rangoufe qui a suivi le
 nouveau chemin roial qui va d'Aurillac à
 St. Flour, nomme les lieux où il observe;
 il fait l'énumération des pierres, des terres,
 des fables; & tout s'oppose au nouveau sys-
 tème que l'Auvergne a été volcanisée. “ En
 „ me résumant, dit-il, on voit, d'après les
 „ faits positifs, que notre pais a été respecté
 „ par les tems; que tout y est dans l'état
 „ primitif, au moins à en juger par com-
 „ paraison. Aucun auteur ancien, aucune
 „ tradition n'a jamais donné lieu de penser
 „ le contraire: ainsi nous pouvons nous oc-
 „ cuper de la recherche des mines, sans crain-
 „ dre de trouver les productions minérales
 „ détruites par les flammes volcaniques, que
 „ l'on suppose mal-à-propos avoir boule-
 „ versé ce pais. Tout porte l'empreinte de
 „ la minéralisation, &c. „

Un M^r. Pasumot a répondu à ces remar-
 ques dans une lettre insérée dans le *Journal*
général de France, en avouant qu'il n'a-
 voit point parcouru les endroits examinés
 par M^r. de R., mais en nommant d'autres

cantons qui , selon lui , étoient volcanisés. M^r. de R. a répliqué avec autant de force que de raison. “ Comment M^r. Pasumot „ auroit-il pu faire une juste critique ? puisqu’il „ avoue n’avoir jamais parcouru les endroits „ cités de mon livre „. Effectivement , dans une seconde réponse de M^r. Pasumot , le même aveu subsiste toujours ; & il reste par conséquent vrai , que quand même il y auroit eu des volcans en Auvergne qui auroient été reconnus tels par M^r. Pasumot (ce qui est très-contestable) , on auroit toujours eu grand tort de regarder l’Auvergne en général comme *un pays volcanisé*. “ Avec de „ telles objections (dit un critique qui a pris „ part à cette dispute) M^r. P. pourroit „ prouver que les environs de Péronne ne „ sont pas marécageux , par la raison que la „ montagne de Montmartre ne renferme que „ des carrieres de plâtre. J’en ai vu , diroit-il , „ tous les monticules , j’en ai fait plusieurs „ fois le tour , j’ai pénétré dans toutes les „ carrieres , j’y ai vu jusqu’à cette fameuse „ pierre sur laquelle M^r. Linguet s’est permis tant de plaisanteries , & qu’il suppose „ avoir si long-tems occupé l’académie pour „ y déchiffrer cette inscription en lettres initiales : C. I. L. C. D. A. c’EST ICI LE „ CHEMIN DES ANES. Les lieux décrits par „ M^r. le comte de Rangouise & par M^r. „ Pasumot , sont plus distans les uns des „ autres , que ne le sont Péronne & Montmartre. . . Peut-être M^r. P. a-t-il pris en „ mauvaise part , ce que M^r. le comte de

„ Rangouse dit de la plupart de ceux qui
 „ voïagent par ordre du gouvernement.
 „ D'un voïage d'instruction, ils en font un
 „ voïage de plaisir : courant toujours en
 „ poste de grandes villes en grandes villes,
 „ ils ne s'arrêtent dans leur route que pour
 „ leurs besoins naturels, ou celui de leurs
 „ chevaux : ils ramassent quelques pierres,
 „ & veulent qu'on connoisse le país qu'ils
 „ ont parcouru, par la pierre prise au ha-
 „ zard qu'ils emportent. Semblables en cela
 „ à Arlequin, qui veut qu'on juge de sa
 „ maison à vendre, par la pierre qu'il mon-
 „ tre, & qu'il dit en être un échantil-
 „ lon. „



*Minéralogie des volcans, ou description de
 toutes substances produites ou rejetées par
 les feux souterrains. A Paris, chez Cu-
 chet; à Liege, chez Lemarié. 1785. 1
 vol. in-8°. Prix 5 liv.*

O N a beau rire des axiomes de l'ancienne
 philosophie; un peu obscurs & barba-
 res dans les termes, ils exprimoient des vérités
 expérimentales, incontestables & qui encore
 aujourd'hui, malgré le peu de respect qu'on
 a pour la vieille doctrine arabe, étonnent
 par leur justesse. Un de ces axiomes, que j'ai
 déjà eu occasion de citer dans le dernier Jour-
 nal, mérite une considération particulière par
 l'étendue & l'évidence de sa vérification :
*Quidquid recipitur per modum recipientis
 recipitur.*

recipitur. Selon les idées adoptées, le système reçu, les principes ou les préjugés que l'on se propose d'établir; l'esprit & l'œil de l'observateur agissent sur les objets qu'ils examinent, les altèrent, les défigurent, leur donnent les attitudes, les formes, les couleurs assorties aux conséquences & aux résultats qu'on prétend en déduire. Mr. Faujas de Saint-Fond se proposant de donner la *Minéralogie des volcans*, a cru devoir donner à l'objet de son travail toute l'étendue & l'intérêt possibles. Delà il s'est vu dans le cas de volcaniser toutes les substances solides & liquides; de donner même à l'eau une action bien supérieure à celle du feu, & de croire que le fluide aqueux pouvoit être poussé à un degré d'ébullition & d'incandescence dont le feu de nos foibles fourneaux ne nous donne aucune idée (p. 71). Erreur réfutée par toute la physique de l'eau & du feu, & formellement par le principe que l'eau bouillante a atteint tout le degré de chaleur qu'elle peut acquérir. Le seul article des basaltes qu'il appelle des *protées*, l'a réduit à cette fâcheuse extrémité.

Il faut le suivre dans le détail de toutes les conquêtes qu'il fait pour les volcans; son embarras est quelquefois extrême, mais à la fin il conclut toujours en faveur des opérations du feu.

Si j'étois un adverfaire bien décidé du volcanisme qui enchante tant d'observateurs, je dirois en toute vérité que rien au monde ne m'a tant confirmé dans cette antipathie que les

explications, les modifications, les exceptions, les conjectures, les doutes, les embarras, les perplexités, les contorsions de ceux qui se sont engagés dans cette pénible prétention (a). Je me contenterai d'une seule observation. De toutes les substances volcaniques, celle qui passoit le plus généralement comme telle, & à laquelle je n'eusse jamais songé à disputer cette brûlante origine; c'est la pierre-ponce: cependant depuis que j'ai lu la *Minéralogie des volcans*, je me repens presque de ma facilité à me soumettre aux opinions impérieuses & subjugantes de ce siècle de lumière; car j'apprends que les volcans ne produisent pas, ou presque pas, de ces sortes de pierres, tantôt pesantes & solides, tantôt poreuses, lestes & légères (b). Écoutons M^r. Faujas lui-même: " Les naturalistes
 „ croient assez généralement, que les pierres-
 „ ponces sont peu communes dans les vol-
 „ cans. M^r. le chevalier de Dolomieu lui-même

(a) Voyez l'article précédent, & les divers Journaux qui y sont cités.

(b) On apprend cette distinction p. 270, où l'on est averti que *la légèreté n'est point un caractère essentiel à ce genre de pierres*. De là ce seront des pierres-ponces, ou non, selon le besoin du système. Et la pierre-ponce *pesante & solide* en quoi diffère-t-elle des autres pierres *pesantes & solides*? Autre matière d'examen. . . . Ce qu'il y a de sûr, c'est que j'ai vu certaines espèces de cron, incontestablement formé par la voie aqueuse, avoir bien des rapports avec la pierre-ponce.

„ même dit : *Qu'il est bien singulier que l'isle*
 „ *de Lipari & celle de Vulcano soient les*
 „ *seuls volcans de l'Europe qui produisent en*
 „ *grande quantité la pierre-ponce ; l'Ethna*
 „ *n'en donne point ; le Vésuve très-peu ; &*
 „ *en morceaux isolés. On n'en trouve point*
 „ *dans les volcans éteints de la Sicile, de*
 „ *l'Italie, de la France, de l'Espagne &*
 „ *du Portugal : j'avoue cependant que je*
 „ *ne connois pas assez les productions du*
 „ *mont Hecla en Islande, pour savoir si*
 „ *notre pierre s'y trouve en abondance.*
 „ Mais il faut attribuer cette disette appa-
 „ rente de pierres-ponces, à deux causes.
 „ La première est que l'étude des produits
 „ volcaniques est encore au berceau, &
 „ que ce n'est que depuis très-peu de tems
 „ que quelques naturalistes commencent à
 „ s'en occuper sérieusement, & à examiner
 „ les objets de près. Il faut donc croire qu'à
 „ mesure que cette science fera des progrès,
 „ & que les observateurs se multiplieront,
 „ cette immensité de volcans, non imagi-
 „ naires, mais réels qui sont dispersés sur
 „ presque toutes les parties de la terre, &
 „ qui occupent quelquefois sans interruption
 „ des zones immenses, nous présenteront
 „ non-seulement des matières nouvelles ; mais
 „ il est à présumer qu'on y trouvera abon-
 „ damment des objets qu'on regarde actuelle-
 „ ment comme rares, parce qu'on n'a pas
 „ encore visité un assez grand nombre de
 „ ces anciennes bouches à feu. „

Je ne comprends pas trop le sens de la

réponse que fait ici M^r. Faujas à cette imposante objection. Jamais assurément l'*immensité des volcans* ne sera plus *immense* qu'aujourd'hui où l'on en voit par-tout, où le système est tellement généralisé, que la moindre colline a bien du mal à s'y soustraire. Or si dans cette *immensité les pierres-ponces* sont *peu communes*, à quelle époque peut-on espérer qu'elles le feront davantage ?

Voici une réflexion de l'auteur (p. 103) par laquelle je finis avec plaisir cet article, quoiqu'elle soit en quelque sorte au-dessus du sujet & que sans trop d'audace on puisse juger de la nature d'une pierre & même d'une montagne. “ Dès l'instant que l'homme voulant s'élever hors de la sphere des tems, osera porter son vol au-dessus du néant, forcé de reconnoître alors sa propre insuffisance, il doit nécessairement tomber aux pieds du suprême Ordonnateur, & respectant ses sublimes décrets, il doit sentir qu'il n'est pas fait pour en sonder les profondeurs. ”



Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile & naturelle de la ville de Bruxelles, & de ses environs ; avec la description de ce qui s'y trouve de plus remarquable. Par Mr. l'abbé Mann. A Bruxelles, chez Lemaire ; à Liège, chez Lemarié ; à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal. 1785. 2 vol. in-8°. avec fig. Prix 6 liv.

LEs habitans de la Belgique feront sans doute un accueil distingué à cet ouvrage qui leur présente un tableau exact & très-détaillé de la capitale du pays, & de plus une multitude de traits relatifs à l'histoire générale de leur patrie. Car l'histoire de la ville de Bruxelles tient par des liens sans nombre à celle des Pays-bas. Il ne s'est passé guere de grands événemens auxquels la destinée de la capitale n'eût quelque rapport. Durant les révolutions sur-tout, cette belle & riche cité, centre de l'administration, séjour des Souverains ou des Gouverneurs-généraux, fut constamment l'objet des efforts de tous les partis. L'impartialité avec laquelle M^r. l'abbé M. a rédigé cet *Abrégé*, ne lui a pas permis de dissimuler les excès incroyables que les sectaires commirent dans cette ville florissante, & la cruelle intolérance des gens qui ne réclamoient que la tolérance (a). En

(a) Voyez le J. du 15 Déc. 1785, p. 573 & suiv.

voici un trait frappant. “ La régence calviniste, aiant été informée, qu’un bourgeois catholique cachoit chez lui une statue de la Ste. Vierge qui avoit été dans l’église de St. Nicolas, la fit apporter à la maison de ville, & la fit hâcher en pieces & brûler par les mains du bourgeois, le 3 Mars de cette année (1584). „

L’ouvrage en général est sagement écrit; avec ordre, clarté & une simplicité de style conforme à la nature de l’objet. On y voit le détail des embellissemens divers que Bruxelles a reçus dans ces derniers tems, & qui en ont fait une des plus brillantes villes de l’Europe. Parmi les planches qui enrichissent l’ouvrage, il y en a une qui représente le nouveau parc, dont la vue fait sur les spectateurs des effets si différens, enchantant les uns, & produisant dans les autres un douloureux souvenir de celui qui n’est plus. (a)

La

(a) Ne disputons pas des goûts, & conséquemment ne blâmons pas ces regrets; ne jugeons pas trop sévèrement des âmes pures & simples, pour qui, dans une ville bruiante & incroyablement dissipée, cet azyle inculte des pensées paisibles avoit des charmes que toutes les beautés de l’architecture & d’un jardinage méthodique n’ont pu compenser. — Convenons encore que relativement à un certain genre de choses, il ne fut jamais siècle de destruction comme celui-ci. Il semble qu’on porte envie à la mémoire de nos peres. Mais c’est sur-tout un siècle de destruction pour les choses sérieuses & raisonnables, telles que les retraites silencieuses & ombragées, propres à nourrir la réflexion, à provoquer une salutaire

15. Février 1786.

265

La partie de l'ouvrage qui regarde l'histoire naturelle, n'est pas la moins intéressante. On trouve à la page 42 des observations sur les cailloux, qui méritent d'être accueillies, & qui peuvent servir à corriger plus d'une sorte d'erreurs. " Comme
" cette espèce de cailloux, en forme de ga-
" lets, abonde dans les environs de Bruxel-
" les, sur les côteaux & vers le sommet des
" collines, ils ont donné lieu à bien des
" systèmes. On les a cru amenés par le dé-
" luge; d'autres les ont fait passer pour une
" preuve certaine du séjour récent des eaux
" sur ce terrain (a), dans la persuasion que
" les cailloux en forme de galets ne pou-
" voient se former que par le roulement
" dans des eaux mouvantes. On n'a pas senti
" qu'une figure ronde, irrégulière quelconque,
" est plus facile à concevoir, comme l'efferves-
" cence d'une terre alcaline mêlée d'acide,
" que ne sont les figures polygones régulières
" & très-variées des cristallisations. Des ob-
" servations suivies pendant plusieurs années

salutaire & délicieuse mélancolie. La dissipation & le luxe sont essentiellement la guerre à ces philosophiques solitudes. On connoît le fort tout récent du majestueux jardin de Versailles, des promenades du Luxembourg &c. Il n'y a pas jusqu'aux antiques ormes du parc de Mansfeld, dont une de nos capitales belgiques n'a pu supporter la vue. 15 Juill. 1783, p. 404. — Beau vers *ibid.* p. 405. — 1 Mai 1781, p. 28.

(a) Fausseté de cette supposition, 15 Septemb. 1780, p. 100.

System.
mineralog.
t. I, p. 271.

„ m'ont fait changer moi-même de senti-
 „ ment à cet égard, & m'ont convaincu
 „ que la formation des vrais cailloux, tels
 „ que ceux des environs de Bruxelles, n'est
 „ qu'une suite du durcissement général de la
 „ matiere, & de sa tendance graduelle de
 „ l'état d'humidité à celui de siccité. Afin
 „ que cette assertion ne reste pas sur mes
 „ seules observations, voici les paroles de
 „ Wallerius, qui fait autorité à cet égard.
 „ *Hic moneri debemus, magnam circa hos*
 „ *lapides (filices gregarii) esse confusionem.*
 „ Il donne ensuite les systêmes qu'ont ima-
 „ ginés là-dessus Von Justi, Vogel, Bau-
 „ mer, & d'autres; & il poursuit : *Sed ob-*
 „ *servasse juvat, vagos lapides ratione ori-*
 „ *ginis esse duplices : alios, qui ab aliis*
 „ *lapidibus sunt fracti & separati (quique*
 „ *circumrotatione & attritu suos amiserunt*
 „ *angulos, & sic rotundati vel complanati*
 „ *sunt) de quibus hic non est sermo.....*
 „ *Alios verò, qui in hujusmodi solitariis*
 „ *glebulis, tales quales reperiuntur sunt ge-*
 „ *nerati, & raro ut ab aliis lapidibus majo-*
 „ *ribus separati considerari possunt. Hi, extra*
 „ *controversiam peculiare genus constituunt,*
 „ *non solum ratione generationis & loci nata-*
 „ *lis, sed & proprietatum, quibus a reliquis*
 „ *lapidibus benè distingui possunt.....* Ce qui
 „ se voit dans les environs de Bruxelles, con-
 „ firme l'opinion sur l'origine des cailloux,
 „ que Wallerius, d'après Hoffman, regarde
 „ comme très-probable. Les cailloux s'y trou-
 „ vent en plus grande abondance sur les

59 côteaux fort près du sommet des collines,
 59 ou les eaux restent stagnantes faute d'une
 59 pente immédiate d'aucun côté, comme il
 59 a été observé plus haut. Ces eaux croupif-
 59 fantes, & par-là acscentes, pénètrent peu-
 59 à-peu dans la terre, & fuient jusqu'à la
 59 surface prochaine des côteaux, où elles
 59 mettent en effervescence la terre calcaire
 59 qui s'y trouve, & contribuent ainsi à la
 59 formation des cailloux, dont les formes &
 59 les couleurs très-variées, dépendent des
 59 différens degrés de compression & des di-
 59 verses teintes minérales qu'elles reçoivent
 59 dans les lieux de leur formation. „

Les volcanistes ne feront pas trop contents
 de voir M^r. M. attribuer *la forme plus ou*
moins régulière des basaltes au desséchement
graduel d'une masse humide, à la contraction
ou retrait que ce desséchement produit (p. 36.
 Mais ces Messieurs ne sont pas aisément em-
 barrassés, ils ont sçu merveilleusement amal-
 gamer le feu & l'eau; ils ont imaginé des
laves boueuses (comme qui diroit du fer
 fondu & coulant mêlé d'eau), & ce qui
 est bien plus curieux encore, une eau vol-
 canique d'une *incandescence* bien supérieure
 au feu de nos fourneaux, qui fond les pier-
 res & les métaux tout autrement que lui. *

* Ci-def-

En traitant d'objets particuliers M^r. M. fus p. 259.
 jette quelquefois sur la nature un coup-d'œil
 plus vaste, & la suit dans des opérations plus
 génériques; ce qui donne à ses observations
 un intérêt plus étendu & plus indépendant
 du local qui fait l'objet de ses recherches

directes. Tel est le passage qui concerne le nombre des plantes qui constituent l'état général de la végétation. " Le célèbre naturaliste Ray a distingué au-delà de 18 mille plantes connues de son tems dans les différentes parties de la terre. M^r. Adanson (ou plutôt Adamson) soutient que ce n'est pas la moitié de celles du monde entier. Linnæus, au contraire, les réduit à moins de 10 mille especes. *Numerum plantarum totius orbis*, dit il, *longè pauciorum esse quàm vulgò creditur: satis certo calculo intellexi, utpotè qui vix ac ne vix 10,000 attingat*. C'est aussi le calcul qui paroît le plus juste, si on exclut du nombre des especes les variétés accidentelles que les différences de sol & de climat produisent dans la même plante. „

*Spec.
plantar. in
præfat.*

Je ne pense pas comme l'auteur sur la tourbe qu'il regarde comme *une terre végétale formée des débris d'herbes, de feuilles &c* (p. 25); mais je conviens que son opinion est la plus commune & la plus reçue. J'ai donné déjà quelques raisons de la répugnance que je ressens d'y accéder, & il n'est pas difficile d'y en ajouter d'autres (a). — Le

(a) 1^o Décembre 1785, p. 491. On auroit sans doute tort de nier que certaines tourbes sont remplies de végétaux. Mais en sont-elles le produit? Je dis hardiment que non 1^o. Les tourbes les plus pesantes & les meilleures pour le chauffage, sont minérales, donnent même une espece de scories, & ne contiennent pas de plantes. — 2^o. Il y a des couches de tourbes

15 Février 1786.

269

dénombrement de 1783 porte la population de Bruxelles à 74,427 ames. M^r. M. croit que ce nombre est de quelques milliers moindre que le vrai. Je crois au contraire qu'il

bes aussi remplies de coquillages que d'autres le sont de racines & de végétaux, conclura-t-on delà qu'elles sont le produit de coquillages? — 3°. Le cercle vicieux touchant la végétation revient toujours. Cette multitude de plantes n'a pu germer ni croître sans terre végétale, & cette terre seroit néanmoins le produit des plantes. Il faut convenir qu'en bonne logique cela ne va pas. — 4°. L'idée que les tourbieres sont des amas de plantes accumulées par des éboulemens & des inondations destructives, ne se soutient pas aux yeux de l'observateur. Quels éboulemens, quelles inondations peut-on supposer (dans l'ordre ordinaire des choses) sur les hauteurs de Spa, de Stavelot, de Malmedi, où sous la bruière on trouve des tourbieres de 10 à 12 pieds de profondeurs, & cela dans des fagnes stériles & désertes, où selon toutes les indications physiques & géographiques la végétation a toujours été, depuis le déluge, dans un état d'impuissance & de foiblesse. . . . Je ne disconviens pas que les eaux, les éboulemens, & de ruineuses commotions, produites par différentes causes, ne puissent avoir accumulé dans quelques endroits la terre végétale, ainsi que des débris de bois plus ou moins considérables (tout comme l'on trouve des charbons fossiles qui sont incontestablement le produit du bois, quoique pour l'ordinaire la houille ait une origine différente *) ; mais la partie de cet amas, qui est proprement terre végétale, n'est point le résultat du bois qui s'y trouve, sinon autant que ce bois rend, à mesure qu'il se consume, à la terre végétale ce qu'il en avoit pris pour former sa substance. Quant aux petites plantes, aux racines

* Exam.
des Epoq.
p. 137.

y a de l'exagération. Il y en a certainement dans les 14 mille maisons, dont l'auteur parle d'après les *Délices des Païs-bas*; Vienne n'en a pas davantage, & Paris n'en compte que 20 mille. — La partie typographique de l'ouvrage pourroit être plus soignée; l'*errata* quoiqu'assez étendu, ne redresse pas toutes les fautes. Dans l'état tout-à-fait

racines dont certaines tourbes sont remplies, elles ne présentent aucune difficulté, soit qu'elles y aient été lors de l'événement qui forma ces dépôts, soit qu'elles y aient germé ensuite & pris un accroissement assorti à l'état de gêne où elles se trouvoient. Enfin les tourbes coquilleuses & escargoteuses sont comme une espèce de fil qui doit diriger les spéculations relatives aux autres. — J'ajouterai une observation que je viens de lire dans les *Lettres physiques* de Mr. de Luc; " La terre " *végétale* (c'est le mot qu'il emploie) qui " se forme (qui se trouve) sous la bruiere, " étant lavée par la pluie, dans les lieux qu'on " a écroutés, laisse par-tout où elle se dépo- " se, un dépôt semblable à de la poix noire " qui s'éclate & se recoquille comme de la " corne. Ces dépôts entraînés dans les lieux, " d'où l'eau ne s'écoule que difficilement, " pourroient bien contribuer à y produire la " tourbe, cette substance *végétale* si difficile " à expliquer ". T. 4 p. 55. Edit. de 1779.

— Cette observation est d'autant plus remarquable que l'auteur n'est pas de mon opinion touchant l'origine de la terre végétale; mais celle à laquelle il se voit obligé de recourir, est bien propre, je pense, à faire adopter la mienne. Car pour éviter le *cercle vicieux*, dont j'ai parlé, il est réduit à chercher la terre végétale dans la *poussière de nos appartemens, dans les rocs les plus durs,*
les

15. Février 1786.

271

à - fait humiliant d'ignorance & d'indolence où l'imprimerie est tombée par l'excès même de ses succès, il est difficile qu'un auteur, quelques soins qu'il se donne, n'ait le chagrin de voir son ouvrage défiguré.



Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante. 1786. 2 vol. in-12, avec des planches en taille-douce.

C'Est la suite de l'ouvrage dont nous avons parlé dans le Journ. du 1 Août 1785, p. 511, & dont on peut continuer à porter le même jugement.



Le Sage.

Un sage dont l'esprit étoit juste & solide,
Le cœur également de vérités avide,
Vers le Maître suprême ose élever ses vœux.
A l'instant, des lambris de la voûte éthérée
S'élance & part comme un trait radieux,
Un génie à l'aile dorée,
Au corps agile & gracieux:
Son vol a sillonné la campagne azurée;

les sables & les graviers les plus arides, les métaux même, soumis à l'action rongeanse de l'air &c: comme si les poussières quelconques étoient d'une nature différente des corps dont elles sont détachées; & que la substance simple & originale de la terre végétale (1 Déc. 1785, p. 490. 491) pût être le résultat d'une si étrange composition.

Il s'est précipité dans ces terrestres lieux.

— Tes desirs, fils de l'homme, ont franchi
l'Empyrée :

Le Ciel, au gré de ton ardeur,
Exauce tes souhaits : fortune, amour, grandeur,
Te sont offerts : choisis. L'ami de la sagesse
Répond : digne immortel, pour moi tu peux
choisir.

Tu connois des humains l'indiscrette foiblesse ;
Garde pour l'insensé la folle & courte ivresse ;
Donne-moi le bonheur & non pas le plaisir.

Par M. d'ARNAUD.



*Lettre à l'auteur du Journal , sur les
charades.*

La vogue qu'ont depuis deux ou trois ans les charades, devenues un amusement pour presque toutes les sociétés, est sans doute le motif, qui vous a engagé de la substituer quelquefois à l'énigme dans votre Journal. Mais la plupart de vos souscripteurs, des personnes même, qui savent bien le françois, ne comprennent rien aux charades, ignorant les règles d'après lesquelles on les fait. Pour les allemands cela n'est point étonnant, leur langue, par son énergique simplicité & la quantité de monosyllabes, n'ayant presque point de mots susceptibles de décomposition. Boileau dans son *Art poétique*, ne dit rien de l'énigme ni de la charade ; peut-être les a-t-il regardés comme au-dessous de lui : mais j'ai puisé dans une *poétique* plus moderne, l'histoire & les règles de ce poème ; il ne tiendra qu'à vous, Monsieur, de faire usage du morceau suivant, pour mettre vos souscripteurs à portée de partager cet amusement.

La facile charade en son obscurité,
Est un doux passe-tems pour la société :

On dit que de Noë les trois brus ennuiées
Inventerent ce jeu, pour charmer leurs veillées.
Elles ne pouvoient plus médire du prochain :
Huit seuls individus, reste du genre humain,
Ne leur fournissoient pas grand matière à la
glose ;

Car la famille étoit en même chambre enclosée.
O ! quand viendra le jour, dit Madame Japhet,
Où nous commencerons d'exister en effet ;
Où nous pourrons, enfin, après de longs orages,
Vivant chacun à part, former quatre ménages !
Le rameau d'olivier qu'apporta hier au soir
Le timide pigeon, me donne quelque espoir.
Dieu veuille qu'aujourd'hui le corbeau plus tenace
Trouve de quoi flatter son appétit vorace !
Corbeau ! ne reviens plus ; demeure, cher cor-
beau !

Corbeau mignon ! mes sœurs ah ! que ce nom est
beau !

Je le divise en deux : cor est, dans la musique,
Un instrument à vent, d'un son très-énergique :
BEAU, tel étoit Japhet le jour qu'il m'épousa.
CORBEAU, voilà mon tout. — Ah ! c'est joli
cela !

S'écrie une des sœurs : à mon tour je veux faire
Un. . . Mais comment nommer cette sorte d'af-
faire ? —

Une CHARADE. — Soit : hé bien, sur le pi-
geon
J'en vais faire une aussi. — Cela ne se peut. . .
non !

Pourquoi non ? mon premier est un oiseau. —
Quoi ! PIGE ?

Mais l'orthographe ! — Bon, l'orthographe,
ma mie,

N'a que faire à cela. — L'orthographe y fait
tout. —

Mais mon dieu, laissez-moi poursuivre jusqu'au
bout.

Mon premier est donc un oiseau ;

Mon second croît le long de l'eau. —

La peste de ton jonc, ami des marécages ! —

Mais si. — Mais non. — Mon tout. —
Ah que de verbiage !

Dit la troisième bru, je trouve en vérité,
 * Charar Que le nom de CHARADE * est fort bien in-
 ou charar, venté. —
 mot gau- Et moi, je dis qu'ayant inventé le poème,
 lois, signi- On doit s'en rapporter pour ses loix à moi-
 fie babiller. même. —

Cela me paroît juste ! — En ce cas je prétens
 Qu'un mot en deux coupe, présente un double sens
 Aux loix de l'orthographe asservi par l'usage.
 De plus ; que la charade, en son obscur langage,
 Nous indique à moitié, par leurs propriétés,
 Le sens de tous ses mots à l'esprit présentés.

J'ai l'honneur d'être.

Le 3 de l'an 1786.

Weis, curé de Bléd,
 près de Virton.



La Fille est le mot de la dernière énigme.

Où j'ai, mon cher lecteur, un corps ainsi qu'une
 ame,
 Et semblable à l'amour, sans avoir ses attraits,
 Je suis toujours l'auteur d'une plus vive flamme :
 Mais par un sort bizarre & cruel à l'excès,
 Dans un sens différent, qui change ma puissance,
 Je fais naître à la fois la haine & la vengeance.



CHARADE.

Mon premier est aimé du sage & de l'avare,
 Il est l'objet de leur désir.
 Le sage à mon dernier le joint avec plaisir ;
 L'autre avec plaisir l'en sépare.
 Du bonheur & de la bonté
 Mon tout sans doute a pris naissance ;
 Et de ce père respecté
 Naquit l'ingratitude & la reconnaissance.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 27 Décembre). Le prince Selim, héritier présomptif du trône ottoman, qui a été très-dangereusement malade de la petite vérole, s'est heureusement rétabli; ce qui a répandu une joie universelle parmi le peuple. Le baron de Dedem de Gelder, ambassadeur de la république des Provinces-unies, a eu le 29 du mois dernier sa première audience du Grand-Seigneur. Le chevalier Zuliani, nouveau Bayle de Venise l'a eue quelques jours après.

Le Croissant se trouve menacé de tous côtés. Les fanatiques qui dans l'Asie-supérieure annoncent la chute du Turcisme, & les prétendues prophéties qu'on répand à ce sujet (a), ébranlent toutes les têtes. Notre ministère

(a) A propos de ces prophéties turques, je me rappelle une prophétie ou du moins une prédiction chrétienne, dont, quand je l'ai lue, j'ai fait très-peu de cas, mais qui, si l'événement la réalisoit, me paroîtroit assez singulière. Fouillant en 1764 dans de vieux papiers au collège de L***. je trouvai un précis des vertus d'un ancien religieux de la maison; on y avoit recueilli tout ce qu'il y avoit eu de remarquable dans les actions & les

vient d'apprendre que le Sophi de Perse fait de grands préparatifs, & l'on croit que c'est contre nous; ce qui induit à le penser, c'est qu'il a fait passer une grande quantité de vivres & de munitions de guerre dans les places qui avoisinent nos Etats; il a aussi envoyé reconnoître nos frontieres par un homme de distinction, habillé à la Perse, mais que l'on croit être un Chrétien envoyé par une certaine Puissance étrangere; ce qui annonçeroit une intelligence secrète entre le Sophi & la dite Puissance, qui pourroit avoir des suites funestes pour l'Empire ottoman: mais comme ce Prince après tous les troubles qui ont eu lieu, ne peut être encore bien solidement établi sur le trône, il paroît qu'il n'est pas fort à craindre.

Un Franc avoit présenté un plan pour éclairer pendant la nuit la capitale; mais il est arrivé un événement qui fera sans doute perdre le goût de son exécution. Ce Chrétien aiant obtenu la permission de faire une

discours de cet homme pieux. Entr'autres choses, il avoit dit *qu'avant la fin de ce siècle il n'y auroit plus de Turcs en Europe.* Nous lumes l'écrit à quatre, Mrs. Q. N., N. M., G. G., & moi. Vu le peu d'apparence d'un tel événement, je fus d'avis de brûler ce papier qui pouvoit répandre un air de fanatisme sur la mémoire d'un homme peut-être trop simple, mais sage & édifiant. Cet avis fut suivi, & la prophétie vraie ou fausse n'existe plus que dans ma mémoire & celle des deux premiers; le dernier est mort depuis quelques années.

15. *Février 1786.*

277

épreuve, soit par ignorance, soit qu'il fût mal conseillé, il s'avisa d'illuminer une rue, où il se faisoit un trafic secret de galanterie. A peine fut-elle éclairée, que le peuple de cette rue & des environs se souleva, & brisa les lanternes à coups de pierre & de bâton; non content de cela, il se porta vers la maison de l'auteur du projet, à laquelle il voulut mettre le feu; & si un corps de Janissaires ne fût survenu à propos, cette insurrection d'un peuple stupide & fanatique auroit eu les suites les plus fâcheuses.

BAGNALUC en Bosnie (*le 1 Janvier*).

Quoique tout soit tranquille en Bosnie, notre bacha fait très-souvent assembler son conseil, auquel doivent assister tous les sous-gouverneurs de la province. Les Musulmans sont fort attentifs sur la conduite des Vénitiens. Ci-devant on pouvoit passer de l'Etat de Venise en Turquie, sans avoir besoin de passeports, maintenant les Turks renvoient tous ceux qui n'en sont point munis, & ne laissent passer aucun de ces voyageurs qu'après les avoir scrupuleusement examinés sur leur condition & l'objet de leur voyage.

ALGER (*le 25 Décembre*). Le comte d'Expilly est de retour de la cour de Madrid depuis le 7 Octobre dernier: on l'attendoit avec tant d'impatience, que le Dey voulut le voir, avant qu'il se rendît au jardin du consul de France, où étoit la comtesse, sa femme, qu'il avoit laissée en cette ville, pour convaincre le Dey de la sincérité de la promesse, qu'il lui avoit faite de revenir. L'on

dit, qu'il a eu ordre de sa cour de signifier au Dey, que toutes les offres, faites par Don Joseph de Massaredo dans la dernière négociation, étoient absolument de son chef, & que S. M. Catholique les désapprouvoit dans toute leur étendue. Le comte d'Expilly s'est plaint amèrement au Dey de ce qu'il avoit laissé sortir les corsaires sans attendre son retour : mais ce Prince, à ce qu'on assure, lui a dit, qu'il ne devoit pas avoir la moindre inquiétude à ce sujet, attendu qu'il avoit fait menacer tous les reis en général, & chacun en particulier, avant leur départ, de faire étrangler le premier, qui feroit quelque insulte au pavillon ou sur les côtes d'Espagne. Effectivement les douze corsaires, sortis le 3 Octobre dernier, sont tous rentrés, sans que l'Espagne ait à se plaindre d'eux. Une barque catalane cependant, s'étant trouvée abandonnée de son équipage, dans la crainte que la trêve accordée ne fût expirée, ainsi qu'on le débitoit en Europe, fut conduite ici par un corsaire, & rendue sans difficulté au comte d'Expilly à sa première réquisition : elle revenoit des Indes richement chargée. Le même accident est arrivé à une corvette vénitienne de 12 canons, qui fut abandonnée de son équipage dans la crainte des Tunisiens : elle fut recueillie par un corsaire algérien ; mais elle s'est perdue sur les côtes d'Arzeo ; ce qui a peut-être évité au consul de Venise le désagrément de se la voir refuser, attendu qu'on avoit déjà répandu, qu'elle étoit russe. Le

15. *Février* 1786.

279

Dey a promis au comte d'Expilly de ne laisser sortir aucun corsaire, que le mois de Mars ne soit expiré : & l'on assure, que le Dey l'a écrit lui-même à S. M. Catholique. Ce chef de pirates vient aussi de rendre au dit comte sept fusiliers d'Oran, envoyés ici par le bey de Mascara, pour avoir été trouvés par les Maures des environs d'Oran à quelque distance des limites convenues. Cette extradition s'est faite, parce que la régence d'Alger, qui n'avoit pas voulu dans le principe comprendre Oran dans la paix, vient enfin d'y consentir : & Oran reste sans communication avec les Maures du royaume d'Alger, comme Ceuta l'est depuis longtemps avec les Maures de Maroc.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 7 Janvier*). La cour vient de recevoir une relation assez détaillée, des tentatives infructueuses, faites par les Tartares qui habitent le mont Caucase & les endroits circonvoisins, pour déloger les Russes & détruire les établissemens qu'ils ont formés dans ces contrées. Voici le contenu de cette relation.

“ Pendant l'absence du lieutenant-général de Potemkin, commandant en chef les troupes russes, disposées vers les montagnes du Caucase, presque toutes les nations voisines, dont les unes avoient juré soumission & fidélité à l'empire, & d'autres quoique seulement vassales, vivoient dans une parfaite tranquillité, se révolterent tout-à-coup, excitées par un faux prophete, originaire d'un village situé

sur la Mer caspienne. Il leur dit que ni les canons ni les fusils des Russes ne tireroient plus, & que leur valeur accoutumée seroit inutile, s'ils osoient seulement affronter avec fermeté les forteresses & les nouvelles colonies moscovites. Leur projet alloit être exécuté, & des hordes formidables étoient prêtes à passer le Kuban & le Tereck, & à attaquer les lignes de toutes parts, lorsque le général, dont la fermeté & la sagesse sont connues, dès son retour aux lignes du Caucase, forma son plan & les prévint; il pénétra à la tête d'un corps de troupes dans la Cabardie, & fit tout rentrer dans le devoir. Le brigadier d'Apraxin, aide de camp de S. M. I., & auquel la cour a envoyé la croix de l'Ordre militaire de St. George, à la tête de six cents dragons du régiment qu'il commande, attaqua plus de trois mille Tartares, qui par leur marche rapide avoient déjà passé le Kuban, & marchaient aux colonies : il les défit; un grand nombre fut massacré, le reste prit la fuite. Les Tartares se voyant poursuivis de toutes parts par le vainqueur, dans leur déroute, ils abandonnerent quelques prisonniers, ainsi que les bestiaux dont ils s'étoient saisis dans une colonie russe, située près des rives du Kuban. Le colonel de Nagel avec 2000 hommes d'infanterie, & quelques chevaux, au-delà du Tereck, vainquit le prophète, à la tête de 7 à 8 mille hommes qui combattirent à pied, roulant devant eux des machines de guerre qui résistoient par leur structure aux boulets; mais la baïonnette & le courage des grenadiers russes renversèrent tout obstacle. On fit un grand carnage des rebelles; le prophète blessé s'enfuit dans les montagnes; tout se rangea de nouveau sous la loi des vainqueurs, & ces nations punies par les armes russes implorèrent le pardon du général. Celui-ci envoya à la cour des députés choisis des principales hordes de ces rebelles, & le calme & la tranquillité furent rétablis. »

P O L O G N E.

DANTZICK (*le 14 Janvier*). Le commerce de la Pologne avec Cherson paroît mériter de plus en plus l'attention du gouvernement. On fait aujourd'hui que la maison Teppen à Varsovie a établi un comptoir dans la dite ville de l'empire russe, & que déjà il a été expédié une grande quantité de mâts à Toulon pour le compte de la marine françoise. Les difficultés sur l'explication de la convention entre la cour de Berlin & notre ville ne sont point encore applanies; en attendant, les Prussiens continuent leurs transports par le territoire de la ville, & même par ses fauxbourgs, sans paier aucun droit.

E S P A G N E.

MADRID (*le 9 Janvier*). M^r. le comte d'Expilly n'a point encore terminé sa négociation à Alger; il rencontre des difficultés sans nombre, parce qu'il est chargé d'assurer les pavillons napolitain & portugais, aux mêmes conditions que celui de Sa Majesté Catholique. Le Dey s'y refuse, en alléguant que si sa marine est sans occupation, elle tombera d'elle-même, & que son païs restera sans forces par mer, & sans ressources pécuniaires; les montagnes sur lesquelles il regne ne pouvant qu'à peine fournir à la subsistance de ses sujets.

On apprend que l'Empereur de Maroc a fait assurer la Reine de Portugal que ses ports seroient ouverts à son pavillon, & que ses vaisseaux y trouveroient des approvisionnemens, & des secours de toute espece. Sa M. Très-Fidelle acceptera sans doute cette proposition, qui rendra beaucoup moins pénible la croisiere de ses vaisseaux de guerre contre les Algériens.

L'Empereur de Maroc vient de prouver son attachement pour les cours de Lisbonne & de Madrid, en cessant de favoriser les corsaires algériens qui étoient autrefois admis sans difficulté à prendre terre dans ses ports, & qui pouvoient même interdire la sortie de tout bâtiment étranger, tant qu'ils étoient en rade. Ce privilege a été révoqué.

Le Roi, pour éviter aux navigateurs les risques continuels auxquels les exposent les erreurs graves qui se trouvent dans la plupart des cartes des côtes maritimes de l'Espagne, publiées par les étrangers, a ordonné d'en dresser de nouvelles. Dès 1783, S. M. chargea de ce travail D. Vincent Tosino de Saint-Michel, brigadier des armées navales & directeur des trois académies des gardes-marine. Cet officier s'en est occupé avec succès ; il a reconnu toute la côte depuis le cap Saint-Vincent, dans l'Océan, jusqu'au détroit de Gibraltar ; & de-là jusqu'au cap de Creux, sur la côte de Catalogne, avec les Isles adjacentes & partie de la côte de Barbarie. Ces cartes seront publiées incessamment, & en attendant, l'auteur s'occupe à

perfectionner celles des autres côtes de l'Espagne sur l'Océan.

Pour réprimer l'audace des barbares Indiens du Darien qui s'étoient soustraits, dans le siècle dernier, de la domination espagnole, & qui, par ~~en~~ effet de leur férocité naturelle, faisoient de fréquentes incursions dans les provinces limitrophes, où ils commettoient diverses cruautés; & en même tems dans le dessein d'occuper les postes les plus avantageux sur cette côte, afin de frustrer l'avidité des contrebandiers étrangers dans ces parages où ils avoient résolu de s'établir & d'y affluer leur commerce clandestin, en l'étendant même jusqu'à la mer du Sud, le vice-roi de Santa-Fé-de-Bagota reçut un ordre, le 20 Septembre 1784, de faire en sorte que les endroits les plus convenables & les plus conformes aux intentions de S. M. fussent pourvus de monde & fortifiés suffisamment afin d'éviter par ce moyen une guerre ouverte.

Le 23 Janvier de l'année dernière, une expédition mit à la voile de Carthagene, aux ordres du brigadier D. Antoine de Arevalo, & fit là deux établissemens, l'un sur la riviere de Mandinga, entre la pointe San-Blas & le port de Calidonie, sur la côte du nord & à l'isthme de Panama, & l'autre sur la riviere de Cayman, qui est la clef des provinces de Choco, Popayan, Antioguia, & de tout le royaume de Santa-Fé. Les Indiens, commandés, à ce qu'on suppose, par un étranger, firent quelque résistance à nos partis avancés, & dans la riviere d'Azucar, un brigantin portant pavillon anglois fit feu sur une de nos goulettes, qui étoit à la découverte sur la côte, & qui s'empara du brigantin, dont l'équipage s'enfuit dans la chaloupe. Nos trou-
pes

pes trouverent également une résistance opiniâtre de la part des Indiens sur la pointe de San-Blas ; mais les ayant repoussés, les nôtres s'emparèrent d'un poste avantageux & le fortifièrent de façon qu'ils ne pouvoient en être rechassés. On travailla d'abord à niveller le terrain, sur lequel on bâtit le village & le fort de Saint-Gabriel, & ensuite on acheva celui de Saint-Charles.

Le 27 Juillet, malgré le danger de la navigation & les terribles ouragans qui avoient précédé, une autre expédition considérable sortit de Carthagene aux ordres du même D. Antoine de Arevalo, & le 2 Août, il arriva au port de Calidoine, auquel il donna le nom de Carolina del Darien. Nos troupes débarquerent, & les Indiens les appercevant sans doute en si grand nombre, au lieu de s'opposer, accoururent paisiblement avec des démonstrations de joie, & aiderent même à débarquer les équipages, l'artillerie & les munitions ; ils apportent des vivres & offrirent de travailler à tout ce qui pourroit contribuer au bien du nouvel établissement. De notre côté, on leur témoigna beaucoup de reconnoissance, & oubliant les justes raisons de ressentiment, on les traita amicalement & on leur passa toujours les vivres & autres choses qu'ils apportoiient à vendre, ainsi que les journées qu'ils emploierent aux travaux.

On a heureusement réussi à former l'établissement du Port-au-Prince, très-important pour contenir les Indiens de l'intérieur de la riviere de Cayman, & pour la sûreté & la tranquillité des nouveaux colons espagnols. Par ce moyen, on est parvenu sans effusion de sang, à rétablir la tranquillité dans ces importantes provinces, les Indiens étant fournis sans espoir d'aucun secours étranger ; le commerce clandestin détruit, les inconvéniens politiques prévenus, rétablissent l'agriculture dans ces fertiles terrains jusqu'alors couverts de brousses & rendent libre le produit des riches mines d'or ; & ce qu'il y a de plus consolant, le chemin est ouvert aux missionnaires, qui

pourront aller faire connoître à ces malheureux leur barbare idolâtrie, & par les traitemens continuels de douceur & d'humanité qu'on leur fera éprouver, on leur rendra la vie agréable, on pourra changer leurs mœurs cruelles, & les instruire dans notre sainte religion.

Cette nouvelle a été reçue avec beaucoup de sensibilité par le Roi, qui en a fait témoigner toute la satisfaction au vice-roi de Santa-Fé, & en même tems a fait recommander aux officiers & aux troupes de se conduire toujours avec douceur & avec humanité.

On assure que notre cour fait une proposition très-engageante au ministère britannique, pour l'engager à céder Gibraltar à la couronne d'Espagne; mais on doute toujours que les Anglois se dépossèdent de l'unique port qui leur reste vers la Méditerranée, à moins qu'ils n'en soient convenablement dédommagés par quelque autre place importante dans les mêmes parages.

Un très-plat écrivain qui publie ici un ouvrage périodique sous le titre de *Censeur*, ayant inséré dans le n. 79 toutes les turpitudes philosophiques de mode contre les prêtres, les évêques, le Pape; son dégoûtant ouvrage a été supprimé. Les petits-maîtres ont crié à l'*extinction des lumières*; mais les gens sensés sont convaincus qu'on n'en verra que plus clair.



I T A L I E.

ROME (le 17 Janvier). M^r. Zolio, nouveau nonce pour la Baviere, a reçu ordre de se rendre à sa destination; on conclut de là qu'il a été pris des arrangemens pour qu'il n'en résulte aucune conséquence désagréable pour le St. Siège. Le cardinal de Herzan, ministre de S. M. I., aiant demandé en vertu d'un ordre de Vienne, une audience particulière du Pape, a déclaré, " que puisque
 „ S. S. n'avoit pas jugé à propos de donner
 „ satisfaction aux représentations justement
 „ fondées des archevêques allemands, relativement
 „ aux nonces que la cour de Rome
 „ envoie dans l'Empire, S. M. I. & R., en
 „ sa qualité de protecteur de l'Eglise d'Allemagne,
 „ se trouvoit forcée de maintenir ses
 „ droits lésés, d'abroger à perpétuité toute
 „ juridiction étrangere dans l'Empire, & de
 „ ne regarder à l'avenir les nonces du souverain
 „ Pontife que comme de simples envoyés
 „ d'une Puissance souveraine „ — Le
 „ Pape répondit à cette déclaration " qu'il ne
 „ pouvoit avec honneur laisser incomplet le
 „ commerce de civilités réciproques, entamé
 „ avec l'Electeur Palatin de Baviere; que du
 „ reste il ne croioit pas, & n'avoit jamais
 „ cru, qu'en conférant à un nouvel individu,
 „ un pouvoir reconnu toujours jusqu'ici
 „ sans contestation, ce pouvoir pût lui-même
 „ changer de nature & de forme; qu'enfin
 „ il ne pouvoit de sa propre autorité renon-
 „ cer à ses droits. „ Les

Les pluies abondantes qui sont tombées depuis quelque tems ont causé des dommages immenses, sur-tout à Tivoli. Elles ont inondé les campagnes, & détruit trois ponts. Une fabrique de fer a été entièrement emportée. — Les dernières lettres de Terni portent que le peuple de cette ville & des environs continue à être dans la désolation, à cause des fréquentes secousses de tremblement de terre, que ce pays continue à éprouver.

NAPLES (le 15 Janvier). Le marquis de la Sambucca a donné la démission de tous les emplois qu'il avoit exercés jusqu'à présent; ce ministre ne garde que le titre de conseiller-d'état, mais il conserve tous les appointemens & pensions dont il jouissoit. S. M. a nommé pour le remplacer, en qualité de secrétaire d'état, le marquis Caraccioli, actuellement vice-roi de Sicile. La frégate la Minerve, doit l'aller prendre à Palerme pour le conduire ici. Le marquis de Marco doit remplir par *interim* la place de secrétaire d'état. Tous ces changemens paroissent être une suite de la grande influence que notre Souveraine a dans les affaires de l'Etat; & une conséquence du refus que le Roi a fait de congédier le chevalier A&on, selon le desir que S. M. Catholique lui en avoit fait témoigner. On espere que ce refroidissement, survenu entre deux Maisons, unies de si près par les liens du sang & de l'intérêt, n'aura pas de suites plus sérieuses. En attendant, l'air orageux qui regne en ce moment à la cour, a déterminé le général Pignatelli à re-
fuser

fusér le grade de lieutenant-colonel des gardes royales italiennes, que le Roi lui avoit conféré. Ce seigneur va repasser en Calabre dont il est auditeur-général; ne croiant pas sans doute que le sol de cette contrée soit plus mobile & plus périlleux que celui de la cour. — Nous apprenons que la Reine a résolu de venir faire ses couches ici; en conséquence, la cour s'y rendra dans peu. Mercredi, le duc de Cumberland, frere du Roi d'Angleterre, arriva ici avec son épouse & sa suite, à bord d'une frégate angloise.

VENISE (le 18 *Janvier*). On ne se rappelle pas ici d'avoir vu tomber une quantité aussi prodigieuse de neige, & d'avoir essuïé un froid aussi piquant. Les lagunes sont presque par-tout couvertes de glace, de maniere que les barques courieres ne peuvent plus passer. — On apprend de Patras, que le consul russe qui y réside, a été vivement insulté & sur le point d'être massacré par les Turcs; on présume que ce soulèvement, auquel le consul n'avoit nullement donné sujet, a été ourdi par un émissaire de quelque Puissance étrangere.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 27 *Janvier*). Les deux chambres du parlement se sont rassemblées en vertu de la proclamation qui les convoquoit à ce jour. Le Roi s'est rendu, à trois heures, en carrosse de cérémonie, &, accompagné de ses gardes, à la chambre des pairs,

pour ouvrir la session ; & , après avoir prononcé le discours usité en pareille occasion , s'est retiré : après quoi les chambres ont , chacune de leur côté , procédé à proposer des adresses à S. M. Le discours que S. M. a prononcé dans cette première séance , fut lu par M^r. Pitt , à une assemblée nombreuse de membres du parti ministériel , & à une douzaine de membres du parti de l'opposition , qui se rendirent au Coekpitt , pour entendre cette lecture. Le discours commence par annoncer , " Que les querelles „ élevées sur le continent pendant la dernière session , & qui avoient menacé la „ tranquillité de l'Europe , étoient entièrement apaisées , & que S. M. continuoit „ à recevoir les assurances d'amitié les plus „ solennelles de la part des Puissances de „ l'Europe „. Le second point traite des avantages singuliers dont la nation jouit depuis la paix , par l'augmentation , & la prospérité de son commerce , " Ce qui a considérablement augmenté les revenus publics , „ & maintenu intact le crédit national „. Il y est dit , " Que les succès qu'ont eu les „ loix passées par le parlement , pour empêcher „ & anéantir la contrebande & les fraudes qui „ nuisoient si fort aux revenus du royaume , „ sont bien propres à encourager le sénat „ britannique à en passer de nouvelles pour „ consommer entièrement ce grand œuvre , „ si l'occasion le requiert „. Sa Majesté informe ensuite son parlement , " Que les ré-
„ solutions

„ solutions qu'il lui avoit présentées pour
„ établir un traité de commerce entre la
„ Grande-Bretagne & l'Irlande, avoient été
„ communiquées, par ses ordres, au parle-
„ ment de ce dernier royaume : mais que,
„ comme il n'avoit été pris aucun parti dé-
„ cisif sur cette affaire en Irlande, S. M. ne
„ croïoit pas que le parlement britannique
„ dût pour le moment s'en occuper „ La
partie du discours, qui s'adresse particuliere-
ment à la chambre des communes, annonce :
“ Que les comptes des dépenses nécessaires
„ pour l'année actuelle leur seront fournis
„ incessamment ; que S. M. espéroit que les
„ communes s'occuperoient sérieusement des
„ moyens de maintenir sur un pied respecta-
„ ble les forces navales de l'empire : S. M.
„ recommande sur-tout aux communes de
„ s'occuper de la réduction de la dette na-
„ tionale, & conclut son discours, en disant
„ qu'elle espere que l'amélioration & l'au-
„ gmentation des revenus publics mettront
„ le parlement à même d'établir des fonds
„ d'amortissemens qui ne pourront être appli-
„ qués qu'à la liquidation de la dette publi-
„ que. S. M. finit par recommander aux
„ deux chambres d'adopter les mesures qui
„ leur paroîtront les plus efficaces pour assu-
„ rer la prospérité de la nation, en encou-
„ rageant le commerce & l'industrie. „

Le lord Macartney, récemment de retour
de l'Inde, eut le 13 une audience particu-
liere du Roi dans laquelle ce seigneur ren-
dit compte à S. M. de l'état actuel des af-
faires

fares dans ces contrées, ainsi que des motifs qui l'ont déterminé à ne point accepter le gouvernement du Bengale. Le dérangement où se trouvent les affaires dans cette province, tant à cause de l'acte arbitraire pour le gouvernement des provinces britanniques, que par rapport aux disputes survenues entre les gouvernemens anglois & les princes du pais, excitent de plus en plus l'attention du ministère & de la compagnie. On prétend que la cour s'apercevant que l'acte en question souleveroit les esprits dans ce pais-là y auroit fait quelque modification, & qu'on se propose d'y faire du changement dans la séance actuelle du parlement. En attendant, il y a lieu de croire qu'il est déjà survenu des événemens qui ne sont aucunement favorables à nos intérêts. Les avis de Calcutta font du mois d'Août dernier, & portent que Scindia, chef des Marattes, s'étoit avancé à la tête d'une puissante armée vers les frontières des Etats du Vizir, allié des Anglois; que l'Empereur Shah - Allem, se trouvoit au camp des Marattes, & que Scindia donnoit ses ordres sous le nom & la sanction impériale; qu'entr'autres points, il avoit demandé au gouverneur & au conseil de Calcutta le paiement des arrérages du tribut, qui est dû à l'Empereur, en vertu du traité fait par le lord Clive, lorsque les revenus du Bengale furent accordés à la compagnie angloise; cette somme monte à environ trois millions de livres sterling; on ajoute que le gouverneur & le conseil avoient refusé de le

conformer à cette demande, & expédia des ordres aux troupes sur les frontières de repousser la force par la force ; qu'à la mi-Juillet l'armée des Marattes étoit campée à Matra près d'Agra, à environ 150 milles des postes avancés des Anglois. Ainsi on s'attend qu'on y aura commencé les hostilités. Le bruit se soutient encore que Tipu-Sultan a défait un corps de 25 mille Marattes.

Un cutter arrivé de Gibraltar a apporté des dépêches du général Elliot ; elles ne contiennent que l'avis du succès qu'a eu enfin la négociation avec le Dey d'Alger pour la liberté de 14 Anglois pris il y a un an, par ses corsaires sur un bâtiment portugais, & esclaves depuis ce tems.

Une lettre particulière ajoute à cette nouvelle une anecdote intéressante : parmi les Anglois prisonniers se trouvoit un jeune homme, nommé John Williams ; jouissant d'un peu de liberté, il en profita pour visiter les différens bagnes. Il reconnut dans l'un des esclaves qu'il y vit un de ses freres aînés, absent de sa patrie depuis long-tems & qu'on croioit mort, parce qu'on n'avoit point de ses nouvelles ; il y avoit 10 ans qu'il gémissoit dans les fers, accablé d'un travail dont l'excès & la continuité avoient épuisé ses forces & ruiné sa santé ; cette reconnoissance touchante fut suivie de fréquentes entrevues des deux freres ; l'instant de la liberté de John Williams arriva ; l'état dans lequel il alloit laisser son frere l'y rendit moins sensible, & sa tendresse lui suggéra le dessein de le faire jouir de cet avantage & de prendre sa place ; j'ai, lui dit-il, toutes les forces que vous avez perdues ; je suis jeune & en état de les conserver encore long-tems ; je puis soutenir le travail qui vous feroit périr ;

15. Février 1786.

293

partez, je suis bien sûr que si le Ciel vous procure des moyens ou des amis, je ne porterai pas long-tems ces fers. Le frere résista d'abord; mais il fut obligé de céder à ces instances; son maître accepta avec empressement cet échange; & John Williams, resté volontairement esclave, a donné un exemple touchant d'amitié fraternelle, qui mérite qu'on s'intéresse à son sort.

Un grand nombre d'artisans ou fabricans américains sont passés de l'Amérique dans ces royaumes, n'ayant pu trouver du travail dans leur pays. Nos négocians viennent de prendre la résolution de ne plus faire des envois de marchandises, ni de se charger de commissions pour les Etats-unis qu'avec la certitude d'un prompt paiement en bonnes remises, en comptant ou en billets. — Il paroît qu'il y aura bientôt une nouvelle addition à faire à l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*. Plusieurs communautés de la religion épiscopale angloise ont envoyé des députés à Philadelphie, qui ont formé une espece de synode, dans lequel on a revu certains points de la liturgie anglicane, qui ne pouvoient plus, disoient-ils, avoir de force dans les Etats-unis, vu la forme particuliere de gouvernement qui y a été adoptée. Ces points ont été changés; mais pour ne pas faire schisme avec l'Eglise anglicane, il a été résolu, dans cette assemblée, d'écrire une lettre aux métropolitains en Angleterre, pour les en informer, & les prier de ne pas faire difficulté de consacrer évêques, pour les différentes églises américaines, les ecclésiastiques américains, qu'on enverra

à Londres, afin d'y recevoir la consécration pour l'Ordre de l'Épiscopat, des mains des archevêques ou évêques anglois, auxquels ils seront adressés.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 4 Février). Les Etats-généraux, persuadés qu'ils n'ont plus rien à craindre du dehors, & que la garantie de la France assure suffisamment leurs possessions, ont de nouveau résolu d'effectuer une réforme très-considérable dans l'état actuel de leur armée. Il n'y a point encore de plan décisivement adopté pour cette opération ; mais on parle de supprimer entièrement toutes les troupes nouvellement levées, sans en excepter même la légion de Maillebois. Toute la grâce que les intéressés espèrent, est de voir les huit mille hommes qui font le total de tous les corps, réduits en un seul de 2000, qui porteroit alors un nom quelconque provincial. Il est aussi question de faire une réduction dans les 20 derniers régimens nationaux, d'environ quinze hommes par compagnie. Tous ces projets annoncent combien peu l'on craint des hostilités de la part du Roi de Prusse. Cependant les dernières lettres de Cleves annoncent que la régence de cette ville vient d'expédier ordre à toutes les villes & bourgs de ce duché, d'appréter des quartiers pour y loger des troupes. Il doit même y en avoir dans les endroits qui n'avoient point coutume de tenir garnison.

ci-devant, comme à Duisburg, Rées, Emmerich. On attend 1000 hommes dans Creveld, & ainsi à proportion dans les autres lieux de la dépendance prussienne limitrophes.

Voici ce que LL. HH. PP. ont arrêté relativement aux moïens de maintenir la clôture de l'Escaut, & de percevoir les droits accoutumés, lorsque le fort Lillo sera remis au gouvernement autrichien, savoir :

“ Que, pour la clôture de l'Escaut, il sera au plutôt possible, selon l'intention de L. H. P., bâti un fort convenable à l'endroit nommé Badſche-Kade, dans le païs du Sud-Beveland, & en outre placé un vaisseau de garde devant Saftingen, entre le Bolbakem & le lieu où est à présent stationné le vaisseau armé le Brunswick, commandé par le lieutenant Janssen, à 5 ou 6 brasses d'eau, à mer basse. ”

“ Que par conséquent les droits de douanes seront levés dans ledit fort, comme cela se pratique à présent à Lillo; que pour cet effet, le comptoir de ce dernier sera transféré dans le nouveau fort, où tous les vaisseaux qui descendront ou remonteront l'Escaut, soit d'Est ou d'Ouest, seront obligés de paier les droits & de souffrir les visites ordinaires; que, sur le susdit vaisseau de garde, il sera placé deux commis dudit comptoir, pour visiter les vaisseaux, qui viendront de la Hollande ou de la Zélande, & qui voudront continuer leur route pour le Brabant, & examiner leurs passeports, comme il est d'usage à présent à Lillo. ”

“ Qu'en considération que le fort de Lillo doit être évacué six semaines après la ratification du traité définitif avec Sa Majesté Impériale, & qu'on ne peut, dans ce tems, commencer le nouveau fort, ni bâtir les maisons nécessaires pour les officiers des droits de douanes, & les colleges de l'amirauté de

Hollande & de Zélande, & que par conséquent le comptoir ne peut être établi dans ce lieu: l'Escaut pour empêcher toute interruption dans la perception desdits droits, fera, pendant ce terme, fermé de la manière suivante. " Savoir :

" Qu'un des vaisseaux stationnés sur l'Escaut sera placé devant le port de Badische - Kade, proche de la terre, à 4 ou 5 brasses d'eau; qu'il sera placé sur ce vaisseau deux receveurs, & deux commis de Zélande & un de Hollande; que, par provision, la levée du droit de douane sera faite, à bord dudit vaisseau, par ces officiers, sur tous les bâtimens, qui descendront ou monteront l'Escaut; & que les visites seront faites, comme cela se pratique à Lillo. "

" Qu'en outre il sera placé un autre vaisseau, mais plus petit, au même endroit; qu'il aura à bord deux autres commis du comptoir de Lillo, savoir, un commis de la Hollande, & un de Zélande, afin de visiter les bâtimens qui voudront remonter l'Escaut, pour continuer leur route pour le Brabant, & de recevoir les passeports, comme le font lesdits vaisseaux à présent à Lillo, & en conséquence de servir en tout cas, comme la dernière garde dudit comptoir, afin de prévenir toute fraude des droits de douanes. "

" Et qu'enfin il sera ordonné au college de l'amirauté de la Meuse & de Zélande de faire arranger pour cette fin les vaisseaux requis, afin que la clôture de l'Escaut soit effectuée, *casu quo*, d'une manière efficace & prompte. "

La suppression du corps des Cent-Suisses de la garde du prince d'Orange, n'aura probablement point lieu: la ville d'Amsterdam qui, parmi ce qu'elle paie pour les dépenses publiques, est chargée de celles qui concernent ce corps, s'oppose formellement à la proposition qui a été faite à ce sujet: mais

15. Février 1786.

297

elle ne s'oppose pas à ce qu'on laisse éteindre ce corps par la mort successive des individus : ce qui est d'autant plus juste, que la plupart de ceux qui composent ledit corps, ont financé pour y entrer, & que ce sont presque tous des vieillards sans autre ressource que celle qu'ils ont acquise ainsi à prix d'argent. Le motif sur lequel étoit fondée la proposition de leur suppression, est que les Seigneurs Statthouders n'ont eu cette garde que depuis Guillaume III ; que par conséquent elle n'entre point dans l'état de maison que la république doit fournir à ses Statthouders, & qu'enfin ce corps est absolument sans but ni utilité.

L'on vient de publier la lettre - circulaire, que les Etats de Hollande & de West-Frise ont expédiée aux villes & districts respectifs pour la célébration du jour annuel de jeûne, d'actions de grâces, & de prières. Cette espece de confession publique que les Hollandois font annuellement de leurs iniquités, a toujours quelque chose d'intéressant pour ceux qui connoissent ce pays à fond. Après avoir parlé du danger auquel ils viennent d'échapper par la médiation de la France, *Leurs Nobles & Grandes Puissances s'expriment de la sorte. " Les prévarications & l'abus des bénédictions dispensées, dont les habitans de la république belgique se sont rendus coupables, étoient montés jusqu'aux cieux : le luxe & sa prodigalité ne connoissoient presque aucunes bornes : la corruption des mœurs & la satiété de l'abondance dégénéroient en*

une tranquille insouciance, qui paroissoit ne s'embarasser ni des justes décrets du Juge suprême, ni du maintien de nos intérêts temporels, ni de la conservation de nos précieuses prérogatives & libertés. La voix de ceux, qui voïoient & déploroient cette affreuse décadence, n'étoit pas écoutée; & l'on ne donnoit aucune attention à nos avertisse-
mens & exhortations, à une conversion hautement nécessaire. Ce fut pour cette raison qu'il plut à Dieu de nous réveiller de cette insouciance, par un enchaînement de revers, qui se sont suivis l'un l'autre de si près & avec tant de violence, que les plus courageux ont dû reconnoître que le païs & la nation, la liberté & l'indépendance, que tout en un mot étoit en danger. — Cette république, autrefois florissante, n'étoit pas encore rétablie des désastres causés par la guerre, que nous avons dû essuier de la part de l'Angleterre: les abus, qui s'étoient glissés, & leurs suites continuoient à augmenter notre foiblesse, lorsque l'auguste Maison d'Autriche annonça contre cet Etat des prétentions & des demandes, qui ne présageoient rien moins qu'une guerre nouvelle, laquelle, selon toute apparence, devoit excéder nos forces: mais, quelque juste qu'eût été le Tout-Puissant, s'il eût abandonné cette nation à un sort aussi malheureux, il a cependant voulu de nouveau user de miséricorde, & confirmer notre paix. 19

15. Février 1786.

299

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 20 Janvier*). Depuis que le comte de Cobentzl, notre ministre à la cour de Russie, est arrivé ici de Pétersbourg, il a déjà eu 4 audiences particulières de l'Empereur; il a aussi de très-longues conférences avec le prince chancelier; d'où l'on conclut qu'il se traite entre notre cour & celle de Russie des affaires de la dernière importance, mais sur lesquelles on a observé jusqu'à présent le plus grand secret. La confédération germanique ne paroît plus causer la moindre inquiétude à notre cour. Des personnes, qui sont à portée d'être instruites de la marche des affaires, recherchent la cause de cette indifférence dans les négociations, qui viennent d'être entamées à Berlin entre les ministres de Russie & de France, & dont l'issue fera, comme on l'espère, d'étouffer les semences de divisions qui ont pu naître entre l'Autriche & la Prusse. Cependant, il faut qu'il y ait encore dans ce moment quelque chose d'important sur le tapis à Berlin, puisque l'on a remarqué généralement ici, que les lettres qui arrivent de cette ville, ont toutes été ouvertes.

Les prélatures seront administrées à l'avenir, & dans tous les païs héréditaires, par rapport aux revenus & à l'économie en général, comme on en use en France, par un abbé commendataire, qui de concert avec le prélat, présidera à la recette & la dépense

des revenus de toute espece, & en fera la dispensation nécessaire. Ce sont les riches prélatures de Zwetten, Lilienfeldt & Möick, qui les premières ont réalisé ce projet. Les prélats n'étant considérés dans la suite qu'en qualité de prieurs, ne siégeront plus comme membres des Etats, dans les assemblées provinciales; mais ce sera à leur évêque de les représenter dans ces assemblées, si les affaires de prélature le demandent absolument. — Quelques feuilles étrangères annoncent, que l'Empereur a résolu de supprimer l'Ordre teutonique dans ses Etats. Ici l'on ne fait encore rien de cette nouvelle. — Quelques loges de francs-maçons que l'on avoit laissé subsister, entr'autres celle de Trieste, ne pouvant s'accorder avec la police, se sont dissoutes. (a).

Une lettre de Brinn porte que, le 16 de ce mois, à 8 heures du matin, le feu s'étant manifesté dans la salle de spectacle de la dite ville, ce superbe édifice, qui venoit d'être nouvellement reconstruit, a été entièrement réduit en cendres (b). Les maisons voisines ont été sauvées. On ne fait jusqu'à présent quelle peut être la cause de cet incendie : un plaisant qui n'aime pas la comédie,

(a) Vérification de ce qui a été dit dans le dernier Journal, p. 219.

(b) Elle avoit été brûlée le 14 Janvier de l'an passé. V. le Journ. du 15 Février 1785, p. 283. — Dern. Journ. p. 234.

15. Février 1786.

301

die, a dit qu'à coup sûr ce n'étoit pas le diable. (a)

Extrait d'une lettre écrite de la Buchowine,
du 6 Janvier.

« Depuis le mois d'Août dernier nous avons été dans de continuelles alarmes, à cause de la peste qui s'étoit manifestée en Moldavie, dans les environs de Galatz & de Bender : par les bonnes dispositions qui ont été prises sur nos frontieres, la contagion n'a heureusement pu s'étendre jusqu'à nous ; & aujourd'hui nous apprenons qu'elle a entièrement cessé ; ce qui est un effet ordinaire du froid & de la saison. Je n'ai rien d'ailleurs à vous apprendre de nouveau de ces contrées, si ce n'est que toutes les denrées y sont à un prix exorbitant. »

BERLIN (le 27 Janvier). Notre cour est aussi brillante qu'elle a toujours coutume de l'être dans la saison actuelle ; & il n'y manque que la présence du Roi, que le desir de jouir de la tranquillité dans une retraite paisible continue de retenir à Potzdam. La venue de quelques princes étrangers contribue à animer les plaisirs, de l'hiver & à multiplier les fêtes. Le Duc-regnant de Saxe-Weimar arriva ici le 12 de ce mois & descendit aux appartemens, qui avoient été préparés au château roial par ordre de Sa Majesté pour

(a) Peut-être faisoit-il allusion à ces vers de Voltaire :

Un vers heureux & d'un tour agréable
Ne suffit pas ; il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du tems un portrait véritable
Pour consommer cette œuvre du démon.

sa réception. Ce prince est servi par les équipages de la cour ; & le Roi a nommé le colonel baron de Stein , pour l'accompagner & prendre ses ordres pendant le séjour, que ce prince fera ici. Dès le soir de son arrivée il fut présenté à la Reine & assista à la troisième redoute publique. Le Duc-regnant de Mecklembourg-Strelitz a aussi passé ici *incognito* , sous le nom de comte de Feldberg , se proposant de se rendre d'ici à Paris. Le 14 au soir le prince Ferdinand , frère du Roi , a donné une grande fête en l'honneur de ce prince , ainsi que des Ducs de Saxe-Weimar & de Courlande. L'on suppose , non sans quelque vraisemblance , que le voyage du Duc de Saxe-Weimar a du rapport à la confédération germanique , dont ce prince est l'un des membres , & à laquelle l'on dit que quelques Princes ecclésiastiques de l'Empire viennent encore d'acquiescer.

Parmi les personnes , que le Roi a admises ces jours-ci à son audience à Potsdam , il y a eu deux négocians de Breslau , venus pour demander la permission d'établir dans cette ville-là une fabrique d'acier : Sa Majesté la leur accorda non-seulement sur le champ , mais , lorsqu'ils vinrent pour l'en remercier , le Monarque , constamment protecteur de l'industrie & de l'activité dans ses Etats , leur fit la question , *s'ils ne souhaitoient rien davantage ; & sur leur réponse négative il ajouta , que , puisqu'ils montroient tant de discrétion , & ne desiroient ni encouragement*

ni récompense, Sa Majesté leur accordoit 20 mille thalers pour l'avancement de leur entreprise. — Une autre anecdote est racontée de la manière suivante. “ Le comte „ de Reus, ministre impérial à la cour de „ Berlin, félicitant le Roi sur sa dernière „ convalescence, affecta de répéter plusieurs „ fois, que l'Empire avoit pris une part singulière à sa maladie & que l'Empire faisoit les vœux les plus ardens pour sa conservation „. Le Roi interrompant l'orateur, lui dit avec cette gaieté piquante qui caractérise les faillies de S. M ; *Mr. le comte, si vous revoiez l'Empire, assurez-le de toute ma sensibilité; vous pouvez le consoler sur ma mort, lorsqu'elle arrivera, puisque je laisse après moi, un neveu qui recommencera de nouveau, en marchant sur mes traces.*

Le gouverneur de cette ville, M^r. le général de Mollendorff, vient encore d'ajouter à l'amour qu'on lui porte, par la lettre ou ordre circulaire qu'il a fait distribuer, le premier de ce mois, à la parade. En voici la teneur :

“ Depuis deux ans que je suis chargé du commandement de cette résidence, je me suis appliqué à détruire, dans l'esprit des officiers, l'espece de mésestime, qu'ils sembloient avoir conçue pour le simple soldat ; & je m'aperçois, à ma grande satisfaction, que mes soins ont produit les plus heureux effets parmi les régimens qui composent la garnison de Berlin. J'en excepte un seul, que je ne nommerai pas encore, mais dont les officiers, persistant dans leurs anciens préjugés, continuent à humilier le soldat, par des traitemens barbares, par des châtimens tyranniques

ques & par des paroles outrageantes. Je conseille cependant à Mrs. les commandans, qui sont les auteurs de ces excès, de les faire cesser le plutôt possible, & de s'attacher dans la suite à maintenir l'ordre & la subordination, moins par la tyrannie que par le ressort de l'honneur. Telle est l'intention du Roi. S. M. n'admet dans son armée, ni des polissons, ni des coquins, ni des bandits, mais de braves soldats; & nous-mêmes, nous sommes soldats comme eux, quoiqu'un heureux hazard nous ait élevés dans des postes, que maint simple soldat rempliroit peut-être aussi bien que nous; chaque officier devroit se faire une gloire de commander à de gens d'honneur, & il se dégrade lui-même, en ravalant ceux qui lui sont subordonnés. "

FREYSINGEN (le 20 janvier). Il y a quelque tems qu'un instituteur (a) étranger aiant entrepris de répandre le philosophisme à Landshut, ville de ce diocèse, de s'élever contre la primauté du Pape, de décrier la piété & les pratiques de dévotion les plus généralement autorisées &c, le *Vicariat* ou consistoire de Freysingen a mis M^r. l'abbé à la règle & lui a décerné le traitement qu'il méritoit. Des gens qui sont à Mayence un journal von geistlichen Sachen, ont pris au sort de ce nouveau protégé (car ils en ont par-tout où la philosophie parvient à tourner des têtes) un intérêt tout particulier; ils ont écrit une longue turlupinade non-seulement contre le *Vicariat*, mais contre tout

(a) Il paroît que c'est par erreur qu'on l'a traité de *prédicateur* dans la lettre insérée p. 239 du dern. Journ; à moins qu'on n'ait voulu par-là exprimer la véhémence de ses déclamations.

15. Février 1786.

305

le diocèse de Freyſingen. Toute leur relation d'ailleurs n'est qu'un mensonge continu. Ils concluent par insinuer que le petit Socrate en rabat eût dû être récompensé, & que dans un pays de lumière il occuperoit la première place. On assure que notre évêque & prince demandera satisfaction de cette insulte, & l'on est bien sûr qu'il l'obtiendra de la religion & de la justice de S. A. E. de Mayence.

F R A N C E.

PARIS (le 31 Janvier). L'opération de la refonte des especes d'or ayant rencontré quelques difficultés, auxquelles le gouvernement desiroit de pourvoir, on assure, que, par un arrêt du conseil qui est sous presse, la circulation des anciens louis-d'or va être prorogée, & qu'en même tems le prix en sera porté à 24 livres & 12 sous. Ce nouvel arrangement remettra dans le commerce les especes d'or, qui devenoient fort rares, attendu que les hôtels de monnoie ne pouvoient suffire à leur refonte. Cette disette avoit d'abord fait craindre, qu'il ne fût passé une grande partie d'or monnoyé chez l'étranger: mais les avis, que les hôtels des monnoies, les receveurs généraux &c reçoivent des principales provinces, ont rassuré à cet égard. On fait, que dans la seule ville de Rouen, il y a pour 43 millions d'or monnoyé. Dans Troyes en Champagne, qui est une petite ville, il s'en trouve pour 2 millions. Il est

donc constant, que le numéraire en or dans le royaume excède la somme de 600 millions. M^r. Necker, dans son ouvrage *sur l'Administration des finances*, suivant les renseignemens tirés des registres des monnoies, en portoit la totalité à 800 millions. Il en pourra donc être passé 200 millions chez l'étranger depuis l'année 1726 ; & l'on s'est trompé, en comptant qu'il en étoit sorti du royaume 4 & même, suivant quelques uns, 5 millions. On sent que, pour un travail aussi extraordinaire que celui qu'exige la fabrication des nouveaux louis, il a fallu employer une grande quantité d'ouvriers. L'un d'eux, ébloui par la vue de l'or qu'il manioit, s'est laissé séduire par cet appât : il a volé quelques flaons (on appelle ainsi les blocs d'or destinés à faire des especes) ; mais il a été pris sur le fait. En le fouillant, on a encore trouvé des parcelles de ce précieux métal dans la doublure de son habit. Il paiera cher cette fatale infidélité ; & l'on est occupé à instruire son procès.

M^r. le Maître a été élargi : il lui a été fait défense de récidiver, sous les peines portées par les ordonnances ; l'imprimerie a été confisquée ; & il est condamné aux dépens. M^r. Augeard, Mme. le Maître, la mere, & la gouvernante Gotton ont été déchargés de toute accusation. — Ce qui a rendu le jugement si favorable aux accusés, c'est le défaut d'un corps de délit suffisant, pour les condamner à des peines afflictives. Les brochures dont il s'agissoit, avoient été imprimées,
il

15. Février 1786.

307

il est vrai, contre les loix de la police ; mais on a mis en question à ce sujet, „ s'il „ n'étoit pas de l'intérêt public de tolérer „ de pareilles impressions anonymes & secret- „ tes, quoiqu'illégales ; si le Souverain & „ les ministres eux-mêmes n'avoient pas be- „ soin d'être instruits, par de pareils écrits, „ des injustices, des malversations, des dé- „ fauts d'attention, & des autres vices dans „ les opérations des administrateurs des finan- „ ces & dans les affaires publiques, qui sont „ ordinairement de nature à ne pouvoir être „ découverts que par une pareille voie ; & „ s'il n'étoit pas de l'équité de fermer les „ yeux sur le violement de pures formalités „ de police, lorsque ce violement étoit né- „ cessaire pour des services essentiels à l'Etat „ & au public, & lorsqu'on n'en abusoit „ pas pour attaquer l'autorité souveraine, ou „ pour porter atteinte, sans raison, à l'hon- „ neur, à la probité & aux talens des per- „ sonnes en place „. Le Roi sollicité d'in- terdire au parlement le jugement de cette af- faire, pour ne pas compromettre la dignité de ses ministres &c, a répondu : *Je ne me mêle pas de ces choses-là : ils jugeront ce qu'ils voudront, & comme ils voudront.*

L'esprit de spéculation vient de causer en cette capitale une rumeur, pour la suppression de laquelle il a fallu toute la vigueur de l'active & ferme police qui y regne. Il s'est établi ici une compagnie, qui se charge de transporter dans les différens quartiers de Pa- ris les paquets, meubles &c, à leur destina-

II. Part.

X tion :

tion : cependant le privilege , qu'elle a obtenu pour cet effet , n'a pu , comme on le sent aisément , être exclusif : elle a formé pour l'exécution de son projet dans tous les quartiers des bureaux , à l'instar de ceux de la petite poste : on peut s'y adresser pour tous les objets qu'on veut envoyer dans des endroits éloignés. Les Savoyards , les Auvergnats &c. n'ont pu voir de sang froid un établissement , qui leur enleve une grande partie de leur travail & leur subsistance journaliere : ils ont attaqué à plusieurs reprises les petites charrettes de la nouvelle compagnie. Le guet a souvent prévenu leurs mauvaises prétentions ; mais la semaine dernière , s'étant rassemblés en force dans la place Maubert , ils attaquèrent les nouveaux employés : le guet survint à l'ordinaire : ils lui tinrent tête & s'armerent de rondins , qu'une charrette , qui portoit du bois à un boulanger , leur fournit par hazard. Ils se battirent en désespérés ; deux hommes furent tués : le champ de bataille resta cependant à la garde , qui se conduisit très-bien dans cette occasion. Sept des agresseurs ont été arrêtés , & deux viennent d'être condamnés au carcan.

L'affaire de Mr. le cardinal de Rohan va bientôt prendre une tournure décisive. M^r. Titon s'est assez bien porté pour continuer tous les jours les interrogatoires , que les différens accusés , détenus à la Bastille , doivent subir. Ceux de M^r. le cardinal tirent à leur fin. En attendant la santé de ce malheureux prélat dépérit à vue d'œil : une humeur ,

15. Février 1786.

309

qui se jette sur toute la partie gauche de son corps, le menace des plus grands dangers. L'archevêque de Paris alla voir cet illustre prisonnier le 3 de ce mois. Quand il fut à Versailles en demander lui-même la permission au Roi, Sa M. en la lui accordant, ajouta : *Si Mr. de Rohan n'avoit jamais vu d'autre société que la vôtre, il ne seroit pas où il est.*

Un lycée, établi au palais-royal, sous la protection de Monsieur & de Mgr. le comte d'Artois, est ouvert depuis quelques jours. On y fait des cours sur les principales sciences, l'histoire, les langues modernes &c. Les professeurs sont Mrs. de Condorcet, Fourcroy, Marmontel, la Harpe, Garat &c. — Le 17 Janvier vers 6 heures du soir, le sieur Méchain, de l'académie royale des sciences, a découvert une nouvelle comete sur l'épaule gauche du Verseau; à 6 heures 25 minutes de tems vrai, l'ascension droite étoit de 320 degrés, 52 minutes & demie; la déclinaison australe de 5 degrés 11 minutes: du 17 au 19, ou en 48 heures, l'ascension droite a diminué de 2 degrés 7 minutes; & la déclinaison a augmenté d'un degré, 43 minutes. On n'apperçoit point encore cette comete à la vue simple, & elle se couche dès le commencement de la nuit.

Le sieur Adam, professeur-émérite en l'université de Caen, a adressé au gouvernement un *Mémoire sur la destruction des mûres & des hannetons*. Les procédés simples & faciles qu'il indique contre cet insecte si nuisible

sible dans les campagnes, aiant paru mériter d'être connus généralement, on s'empresse de placer ici l'extrait du mémoire qui les contient.

Il s'est manifesté cette année dans plusieurs provinces du royaume, & en particulier en Normandie & dans le Hainaut, un fléau redoutable pour les bois, les champs & les prairies. Ce fléau a ajouté prodigieusement au malheur de la grande sécheresse, par les ravages qu'il a occasionnés, & qu'il ne manquera pas d'étendre encore davantage les années suivantes, à moins que la fin de l'hiver & le commencement du printemps ne soient accompagnés d'une grande humidité, de pluies abondantes & de longue durée. Ce sont les hannetons & les vers qui les produisent, connus sous les noms de *mans* ou *maïns*, *muns*, *tacs* & *turcs*.

Les hannetons sont des insectes volans de la classe des escarbots; il y en a de trois espèces, grands, petits & moyens. La grande espèce est la plus commune & la plus vorace. Ce scarabée est long d'environ un pouce, large de demi-pouce; il a le ventre noir & le dos couvert d'une écaille roussâtre un peu farineuse, & sous laquelle il replie & cache ses véritables ailes. Cet insecte est communément recherché pour l'amusement des enfans. Il commence à paroître & sort de terre au mois de Mai & Juin jusqu'en Juillet; où il périt & disparoit tout-à-fait. Les femelles font plusieurs pontes dans cet espace de tems, & vont déposer leurs œufs, non dans les bois ni les taillis, mais dans les champs, dans les prairies, sous la fiente des bestiaux & dans les terrains les plus à découverts, en friche & les moins tourmentés, parce que le ver ou man qui en est produit, redoute l'eau & l'humidité. Les mans restent trois révolutions de printemps sous terre; ainsi les œufs qui ont été pondus cet été, sont éclos au mois de Septembre dernier; mais ils ne compléteront leur dernière métamorphose en hannetons qu'au

printems de 1787. Ce ver emploie cet intervalle à prendre son accroissement ; il est d'un blanc jaunâtre ; il vient de la longueur de 15 à 18 lignes. Sa grosseur est comme le petit doigt ; il occupe des terrains plus ou moins étendus, suivant l'abondance des hannetons & l'exposition du canton où les femelles ont déposé leurs œufs. La sécheresse générale de l'hiver dernier & du printems qui l'a suivi, a infiniment contribué à la multiplication.

Ce ver se tient communément à un pouce sous terre dans le printems & l'automne, à un demi-pouce dans l'été, mais il descend aux approches de l'hiver ; & selon que le froid est long ou rigoureux, il s'enfonce depuis dix pouces en terre jusqu'à un pied de profondeur. A mesure que le froid se relâche au printems, il se rapproche de la surface, & c'est alors qu'il recommence ses ravages ; il attaque indistinctement les graines des plantes semées ou tombées en terre & leurs racines. Ce fléau est même redoutable pour les arbres fruitiers ; l'arbre périt lorsque l'abondance de la sève l'invite à en attaquer les racines. D'un autre côté, le hanneton dévore au printems les bourgeons des arbres, leurs feuilles, leurs fleurs & leurs fruits à peine naissans.

On exhorte les cultivateurs, ainsi que les curés & les officiers de justice des communautés, de concourir avec zèle & de veiller à la destruction de cet insecte. Le moyen le plus sûr, le plus universel & le plus économique, sera de faire des labours profonds aux mois d'Avril & de Mai prochains, ainsi qu'en Septembre & Octobre suivans, tandis qu'on fera suivre la charrue par des enfans qui ramasseront les mans que la charrue aura mis à découvert ; un second labour, ou du moins une herse pesante qu'on passera sur le premier, achèvera de les mettre à nud. Lorsqu'on aura ramassé ces vers, il conviendra de les détruire, & le plus sûr sera de les brûler.

Il ne sera pas moins essentiel, au printems prochain, de déclarer une guerre vive & prompt-

te aux hannetons lorsqu'ils sortent de terre ; leur voracité fait qu'ils se jettent par-tout dans les campagnes sur l'herbe jaune, sur les haies & sur les arbres, dont ils détruisent les jeunes pousses, les bourgeons, les feuilles & enfin les fruits. L'heure la plus commode pour les attaquer, est le matin au lever du soleil, lorsque la fraîcheur de la nuit les tient encore engourdis, & que la crainte de la rosée les empêche de déployer leurs ailes & de voler ; ensuite dans la grande chaleur du jour, parce qu'alors ils s'accouplent, & que leur accouplement étant fort long, l'épuisement qui lui succède fait qu'il suffit de secouer les arbres pour les détacher des feuilles & pour les faire tomber. On ne sauroit trop veiller à la destruction de ce fléau dans ces deux états de man & de hanneton, parce que si la fin de l'hiver & le printemps prochain ne sont pas pluvieux, il est inévitable que l'abondance qui en sortira de la terre, ne multiplie l'espèce à l'infini & n'étende à plusieurs années ses ravages.

Il paroît un écrit contre l'établissement & la multiplication des cabarets, sur-tout dans les villages, qui est bien digne de fixer l'attention du gouvernement. Cette abolition seroit, si on en croit l'auteur de ce mémoire, le plus grand avantage que l'on puisse procurer aux gens de la campagne. Voici quelques passages de ce mémoire assez négligemment écrit, mais plein de choses sensiblement vraies, & dont la considération a sans doute provoqué les ordonnances de Rome & de Milan dont il est parlé dans le Journal du 15 Janvier, p. 133 & 135.

« Il est d'une malheureuse & trop constante expérience que les cabarets, tavernes, &c, sont, soit par rapport au physique, soit par rapport au moral, si pernicieux & si funestes pour les endroits où il s'en trouve, qu'on

peut les regarder comme les principales sources de presque tous les désordres & scandales, ruines & opprobres qui troublent l'Etat, & déshonorent la religion, appauvrissent le citoyen, & abrutissent l'homme *. Non, rien n'est plus notoire que ces faits. »

* 15 Sept.
1785, p. 163.

« Les hôtelleries, qui, dans leur première institution, n'étoient destinées qu'à offrir des hospices & des gîtes aux voyageurs, sont devenues, par l'insatiable avidité de ceux qui les tiennent, comme par l'intempérance altérée de ceux qui les fréquentent, des repaires de bêtes féroces, des réceptacles d'ordures, des abris où la mécréance & l'anarchie font journellement des profélytes ; c'est-à-dire, de ces hommes, qui, ne pouvant hier, au coin de leur feu, méconnoître les devoirs de la subordination, osent aujourd'hui, entre les verres & les pots, se déclarer ennemis de toute dépendance, & qui demain, au même rendez-vous, feront plus insolemment encore parade d'être sans foi & sans loi. C'est dans ces abominables rendez-vous qu'on s'égaille audacieusement aux dépens du profane & du sacré. C'est-là qu'on vomit impudemment des sarcasmes contre le gouvernement, & des blasphèmes contre la Providence. Oui, c'est-là qu'on apprend en un moment à ne respecter ni le trône, ni l'autel, où il ne manque plus que la force pour entreprendre de les renverser tous deux. »

« A ce tableau, qui, dans son ébauche, n'est déjà que trop affreux, ajoutera-t-on les traits qui lui manquent, pour le caractériser complètement ? Y tracera-t-on encore les obscénités, les turpitudes, les horreurs qui devroient l'achever ? Non, la circonspection que nous devons garder ici, nous engage à ne point faire sortir de si odieuses images de l'obscurité où elles se plaisent à s'enfoncer. »

« Cette peinture des tavernes paroîtra peut-être outrée ! & on auroit peine à croire que les cabarets fussent des occasions de tant & de si déplorables maux ! Mais, pour s'en certifier, qu'on interroge les personnes qui ont

tant soit peu d'expérience à cet égard ; qu'on entende les curés qui habitent les campagnes où il se trouve des cabarets , &c ; je suis persuadé qu'il n'en est aucun qui ne confirme de son suffrage tout ce qui vient d'en être dit , & qui n'ajoutât encore que c'est de la fréquentation des tavernes qu'il compte , dans sa paroisse , nombre de familles ruinées , divisées , & perverties. „

“ Combien d'artisans & de manœuvres ne pourroit-il pas citer , qui , quoique chargés de famille , consomment en un jour le produit du travail d'une semaine , tandis que les fruits de leur mariage devenus les malheureuses victimes de leurs excès , restent abandonnés à la commisération publique , & réduits à suivre la voie de l'indigence , & d'une fainéantise inévitable ? Combien de vols domestiques faits journellement par des enfans de famille , pour satisfaire une crapuleuse habitude contractée aux cabarets ? Combien de coups de langue , qui , comme autant de traits envenimés , partent constamment de ces cavernes à vipères , & frappent indistinctement sur l'innocent & le coupable , sur l'homme public comme sur le particulier ! Combien de querelles , d'emportemens , d'imprécations entre une femme attachée à son ménage , & un mari qu'il faut tous les jours arracher des tavernes ! Combien de jours consacrés par la religion au culte du Seigneur , mais pourtant profanés & par la fréquentation même des cabarets , & par les scandales du dedans & du dehors , qui en font les suites ordinaires. „

“ N'est-ce pas delà aussi que la chicane à mille bouches répand au loin son souffle empoisonné ? N'est-ce pas là que l'extravagance , fille de l'ivresse , enfante mille ridicules projets ; & s'acharne à combattre ceux que propose la sagesse en faveur du bien commun ? N'est-ce pas là que se tient la chaire de pestilence où le maître & le disciple , le vieux débauché & l'apprenti luttent à l'envi à qui se surpassera tantôt en impiété , tantôt en impudicité ? N'est-ce pas là que le démon ré-
crute

crute des milliers, des légions de suppôts, si dignes de lui par leur habileté à détruire ce que l'Evangile veut établir? N'est-ce pas là que l'enfer enfanta ces audacieux géants, toujours prêts à escalader le Ciel, & qu'il forma ces monstres qui ne cessent & de blasphémer ce qu'ils ignorent, & d'insulter à la Divinité qui les foudroie, qui les menace d'éternels supplices? N'est-ce pas de ces autres lubriques & fétides que s'exhale cette odeur de mort, que se répand cet air pestilentiel qui infecte presque tout le troupeau? N'est-ce pas là? . . . Mais finissons cette peinture des tavernes, cabarets, &c, par dire que ces maisons de débauche sont l'école de tous les vices, la source des débordemens qui couvrent la face de nos campagnes, & qu'il n'est point de connoisseur qui ne les rende responsables de presque tous les excès sur lesquels nous avons à gémir. „

“ Encore une fois, si on vouloit entendre les curés des lieux où il y a des tavernes, on n'en trouveroit pas un seul, qui, le cœur ferré de douleur à la vue des maux qu'elles produisent, ne se jettât avec empressement aux pieds de l'autorité, qui ne la suppliât, qui ne la conjurât & par les intérêts de la religion, & par ceux même de la société, & par le glaive dont elle est dépositaire en faveur de l'une & de l'autre, de frapper sur ces maisons de perdition jusqu'à leur défection, sinon universelle, au moins jusqu'à la plupart; & d'apporter, quant à celles qu'on laisseroit subsister, une vigilance de police toute nouvelle. Car nous le dirons, les titres à la main, comme l'amertume au cœur, que les loix établies dans cette province, pour obvier aux abus qui proviennent de l'existence des tavernes, ne sont plus connues de nos jours; que les gens préposés pour les maintenir & les faire respecter ces loix, en sont les premiers infracteurs. Oui, en vain menaceroient-elles encore? Des retraites fourdes & à huit clos ont fourni aux prévaricateurs le secret d'en éluder les châtimens. De-

la qu'arrive-t-il ? qu'on se rit impunément & de l'apôtre qui tonne en chaire contre ces transgressions, & de l'officier, qui, tenant l'épée en main pour les empêcher, ne peut ou n'ose frapper. „

“ Concluons de tout ceci, qu'il seroit avantageux pour les mœurs & pour la société, au lieu de laquelle elles sont si étroitement liées, qu'on abolit totalement les tavernes, cabarets, &c, ou que, si des besoins de la société demandent qu'on tolere quelques hôtelleries, il seroit nécessaire qu'on y apportât des mesures qui prévinsent les désordres & excès dont elles sont devenues de trop fécondes sources. „

Si le gouvernement prend cet écrit en considération, on ignore quels moïens il adoptera pour en remplir les vues; mais il paroît que si on y va sérieusement, ils ne seront ni d'un choix ni d'une exécution bien difficiles. En attendant il est incroyable combien les païsans des villages où il y a des cabarets, sont différens de ceux où il n'y en a pas. Oui, la seule expérience peut apprendre jusqu'où va cette étonnante & palpable disparité. On diroit que l'auteur ne se flatte pas trop de voir ses vœux exaucés, car il termine son mémoire avec une espece d'inquiétude qui dans ces tems d'indifférence pour le bien n'est que trop fondée; & demande avec le Prophete : *Quis confurget mihi adversus malignantes ? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem ?* Ps. 93.

La Demoiselle Guimard, première danseuse de l'opéra, a demandé & obtenu la permission de mettre en loterie, sa belle maison, qu'elle occupe actuellement & qu'elle fit construire à grands fraix, il y

15. Février 1786.

317

à 20 ans. Elle attend à tout moment, un arrêt du conseil qui l'autorise à annoncer publiquement cette loterie. Elle sera composée de 2500 billets, à 120 livres le billet. La somme de 300,000 livres qui en résultera, est le prix de l'estimation de cette maison; mais on fait qu'elle couta près de 600,000 liv. à Mademoiselle Guimard, lorsqu'elle la fit construire. De si prodigieuses richesses gagnées dans les coulisses sont une preuve suffisante, n'y en eût-il pas tant d'autres *, du degré de fureur où l'histrionisme est parvenu parmi nous. Cependant on assure que dans les pays étrangers c'est à quelques égards encore pire. Du moins en France ne sommes-nous pas encore au point de livrer aux mimes les temples de l'Eternel, & de jouer les farces de luxure sur les débris de ses autels; chose qu'on dit être actuellement en délibération dans une ville des Pays-bas composée de Catholiques & de Protestants, & où l'on remarque que ce sont les derniers qui se prêtent le moins volontiers à cette infame dégradation d'une église catholique (a). Il est vrai que les mimes s'étoient emparés, il y a quelques années, d'une église en Lorraine; mais

* 1 Mai
1781, p. 16

(a) Quelque soit l'issue de ce révoltant projet, nous approchons rapidement du tems où il ne sera plus matière de délibération. La religion décroissant dans la mesure exacte dans laquelle s'élève l'histrionisme * (son barometre en raison inverse), nous verrons infailliblement, & beaucoup plutôt que je n'oserois le dire,

* 1 Mai
1781, p. 13.

dès que l'autorité eut réfléchi sur cette monstrueuse usurpation, ils ne furent pas seulement chassés de l'église mais encore de la ville *.

* 1 Avril
1783, p. 561

Tout Paris s'entretient d'une anecdote récemment arrivée à un littérateur connu, mais malheureux. Le sensible banqueroutier M^r. Baculard d'Arnaud, se voyant dans la dernière détresse, & trouvant toutes les bourses de Paris fermées à ses demandes trop réitérées, résolut, il y a quelques semaines, d'implorer la générosité du Roi de Prusse, à la cour duquel il avoit passé quelques années de sa jeunesse. Il écrivit en conséquence une très-longue épître au prince Henri, par laquelle il prioit S. A. d'exposer sa situation au Roi. Le retour du courier apporta au plaintif auteur du *Comte de Comminges*, cette réponse de Frédéric II.

„ Je ne fais du bien qu'à ceux qui vivent
„ près de moi, ou quelque part dans mes
„ Etats. „

(Signé)

FREDERIC.

Cette courte & foudroïante épître alloit sans doute achever le désespoir du sensible & peut-être

dire, les *Figaro* & les *Pygmalion* recevoir les hommages des prétendus Chrétiens dans les murs des Sanctuaires profanés. *Les satyres y danseront, suivant l'expression du Prophète, les syrenes y donneront le spectacle de la volupté, les monstres du désert en feront leur repaire. HABITABUNT IBI STRUTHIONES, ET PILOSI SALTABUNT IBI, ET RESPONDEBUNT IBI ULULÆ IN ÆDIUS EJUS, ET SIRENES IN DELUBRIS VOLUPTATIS.* Isai. c. XIII. 21. 22.

être trop foible d'Arnaud, si le prince Henri, ne lui avoit fait remettre de sa part par le même courier, un billet de trois cents louis d'or. — M^r. Randon de la Tour aiant perdu un porte-feuille, dans lequel il y avoit un billet de reconnoissance de la Monnoie de 108 mille livres & pour 1400 liv. de billets de la caisse d'escompte, il a fait mettre cette perte dans les affiches avec promesse d'une honnête récompense. Un filou plaissant qui a trouvé le porte-feuille, lui a envoyé sous enveloppe le billet de 108 mille livres, en lui marquant qu'il trouveroit bon qu'il gardât le porte-feuille pour sa récompense honnête, bien entendu que les billets de la caisse d'escompte sont restés au fond.

On écrit de Provence que depuis 40 jours on y est affligé par des pluies continuelles, qui sont souvent des torrens, puisqu'on n'a pu sortir quelquefois de 48 heures. On craignoit à Toulon, que les maisons, qui ont peu de fondement, étant presque toutes bâties sur le roc, ne tombassent à la fin, tant elles ont été déchauffées par les eaux. A l'autre extrémité de la Provence regnoit une température absolument opposée. Le froid a été si rigoureux, que les charrettes ont pu traverser le Rhône sur la glace. Aux environs d'Arles, où des troupeaux innombrables vont s'hiverner, le froid a fait périr des milliers de moutons; des bergers même ont été trouvés morts dans leurs hutes. Il est bien à craindre qu'un froid aussi rigoureux n'ait endommagé les oliviers, qui sont toute la richesse du canton.

NOUVELLES DIVERSES.

Le prince regnant de la Tour & Taxis, nommé Mr. le baron de Lillien, frere du général de ce nom, intendant-général des postes de l'Empire & des Pays-bas. — Selon des lettres d'Italie, le projet de réunir l'Eglise russe à la romaine, vient d'être remis sur le tapis, & a déjà pris assez de consistance pour espérer qu'il sera enfin satisfait aux vœux de l'Impératrice de Russie. — Il a été publié à Bruxelles une ordonnance sévère contre les jeux de hazard : nous en donnerons le contenu l'ordinaire suivant.

M O R T S.

Le Prince Auguste de Sulkowski, palatin de Kalisch, général des armées de Pologne, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie, président du conseil de guerre, commandeur de l'Ordre de Malte, grand'croix des Ordres du Roi de Pologne & de ceux de l'Impératrice de Russie &c, est mort à Varsovie le 7 janvier d'une inflammation de poitrine, dans un âge assez avancé.

Le chevalier Louis Rezzonico, procureur de St. Marc & neveu du Pape Clément XIII, est mort à Venise, le 24 janvier.

L'avocat & prêtre Don Louis Gibellini, patricien de Turin, est mort à Rome en odeur de sainteté, le 8 janvier. Plusieurs jours après son décès, son corps fut trouvé sans la moindre marque de corruption ; il a été exposé publiquement.



J'ai bien reçu la lettre anonyme de Louvain, où l'on me renvoie à une certaine page des ouvrages de Launoy, mais je ne fais où chercher cette édition de ses œuvres ; & comme depuis trois ans je ne sache point avoir parlé de cet auteur *, je ne puis deviner à quoi vise cette indication. Il faut donc

15. Février 1786.

321

que l'anonyme qui n'écrit *que pour le salut de mon âme*, s'explique plus clairement, s'il veut le faire avec fruit.

J'ai reçu également la lettre d'A. où l'on me demande s'il y a deux *gazettes ecclésiastiques*, & s'il n'y a pas une feuille périodique de ce nom qui soit différente de celle du *Scélérat obscur* *. A quoi je réponds que non. Il est bien vrai qu'on en fait une réimpression en Hollande, mais c'est parfaitement la même gazette qui sous le titre de *nouvelles ecclésiastiques*, se fabrique secrètement dans un réduit ténébreux de je ne fais quelle rue de Paris où la police n'a pu parvenir encore à exercer sa rigueur; la même que les gens du parti eux-mêmes, en particulier les célèbres Duguet & Petitpied, ont regardé comme une production détestable; qui n'est lue que des miraculés de St. Médard, & de quelques esprits factieux, avides de causer des troubles dans l'Eglise; rédigée par un fanatique forcené, dont les louanges (selon la remarque d'un des plus respectables évêques de ces derniers tems que nous avons déjà cité) sont l'opprobre de ceux qui les reçoivent; & les calomnies, la gloire de ceux qu'il prétend flétrir; proscrire & sévèrement défendre dans tous les Etats policés, & sur-tout dans les pays catholiques, non-seulement comme contraire aux décisions de l'Eglise universelle, mais comme blessant toutes les règles de la décence & de l'honnêteté publique; & que cependant on a osé depuis peu proposer comme une lecture instructive & édifiante à une société respectable qui en a témoigné la plus juste indignation. . . . Ce que c'est que le fanatisme, l'esprit de secte & de séduction, la suffisance & la singularité en matière de croyance & de culte! Combien cela s'allie facilement & naturellement avec la philosophie du jour! . . . L'impiété & l'hypocrisie sont deux sœurs bien unies qui ne marchent jamais l'une loin de l'autre.

Si Mr. G. de B. a gagé pour cent ducats que je n'étois pas l'auteur des *Lettres d'un*

* Dern.
Journ. p.
241.

chânoine pénitencier il a gagné la gageure, non-seulement je n'y ai aucune part, mais j'en ai ignoré absolument l'existence longtemps après l'impression.

Dans le dernier Journal, p. 169, l. 1 at-
teint, lisez atteignit. — P. 231, l. 6 de la
leur assure la victoire, lisez la leur assure
en effet (on n'a pas fait attention à la répétition
du mot victoire). — P. 188 à la mar-
ge, au lieu de 1 Janv. 1784, il faut 1 Janv.
1785. — P. 232, l. 7 de la 1re. note il faut
15 Avril 1785. — P. 234, l. 15, employés,
lisez employé (cette faute n'est que dans un
certain nombre d'exemplaires). — P. 242,
l. 7, placez un astérisque après écrire.

TABLE.

TURQUIE.	{ Constantinople.	275
	{ Bagnatuc.	277
	{ Alger.	277
RUSSIE.	(Pétersbourg.	279
POLOGNE.	(Dantzic.	281
ESPAGNE.	(Madrid.	281
ITALIE.	{ Rome.	286
	{ Naples.	287
	{ Venise.	288
ANGLETERRE.	(Londres.	288
PAYS-BAS.	(La Haye.	294
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	299
	{ Berlin.	301
	{ Freysingen.	304
FRANCE.	(Paris.	305
	Nouvelles diverses.	320
	Morix.	320